

Entrée précoce sur le marché du travail de l'Est-Var

Deuxième vague d'enquête

Aline Valette-Wursthén

Mission partenariats régionaux, Céreq

valette@cereq.fr

Anne Delonoë

Service informatique, Céreq

delanoë@cereq.fr

Ce rapport a été remis en décembre 2012 à la maison de l'emploi de l'Est-Var, commanditaire de l'étude.

Céreq
10, place de la Joliette BP21321
13 567 Marseille Cedex 02

Ce document est présenté sur le site du Céreq afin de favoriser la diffusion et la discussion de résultats de travaux d'études et de recherches. Il propose un état d'avancement provisoire d'une réflexion pouvant déboucher sur une publication. Les hypothèses et points de vue qu'il expose, de même que sa présentation et son titre, n'engagent pas le Céreq et sont de la responsabilité des auteurs.

mars 2013

SYNTHÈSE - CE QU'IL FAUT RETENIR

1. 50 % des jeunes interrogés en octobre 2012 sont en emploi et parmi eux 33 % l'étaient déjà en février.
2. Près d'1 jeune sur 10, interrogé une seconde fois en octobre 2012, a repris des études (BTS, DUT, Université, bac pro, CAP...), en alternance pour un quart d'entre eux.
3. 1 jeune sur 4 est en recherche d'emploi aux deux vagues d'interrogation.
4. 65 % des jeunes déclarent être dans la même situation en octobre 2012 par rapport à février 2012.
5. Les jeunes filles, moins présentes dans notre population, rencontrent plus de difficulté d'insertion et d'accès à l'emploi que leurs collègues masculins.
6. Les jeunes de niveau IV et particulièrement les diplômés accèdent plus facilement à l'emploi et s'y maintiennent.
7. Parmi les jeunes en recherche d'emploi lors des deux vagues d'interrogations, 3 sur 4 déclarent avoir occupé au moins 1 emploi depuis leur sortie du système scolaire. Mais 26 % déclarent n'avoir occupé aucun emploi au cours de cette période de 16 mois. Ils représentent 6 % de l'ensemble de la cohorte.
8. 15 % des jeunes en recherche d'emploi depuis leur sortie du système scolaire ne sont inscrits auprès d'aucune structure.
9. Si 1 jeune inactif sur 3 envisage de reprendre des études, 16 % d'entre eux déclarent ne pas souhaiter reprendre des études ni envisager de rechercher un emploi.
10. Trois types de débuts de parcours d'insertion (16 mois après la sortie du système scolaire) :
 - des parcours d'insertion réussis et de stabilisation dans l'emploi (33 %)
 - des parcours précaires : jeunes en recherche d'emploi ou récemment en emploi (24 %)
 - des parcours de grande précarité voire d'exclusion : jeunes en recherche d'emploi depuis leur sortie du système scolaire (34 %)
 - des reprises d'étude (9 %)

Les résultats sont issus d'une enquête menée par le Céreq, pour le compte de la maison de l'emploi de l'Est-Var, dont l'objectif est de mieux comprendre le phénomène d'entrée précoce sur le marché du travail.

Un échantillon de jeunes sortis du système scolaire en juin 2011 est réinterrogé régulièrement pendant quatre ans. Le Net.doc n°94¹ rendait compte de la première interrogation, conduite début 2012.

Ce rapport rend compte de la deuxième interrogation en octobre 2012.

¹ <http://www.cereq.fr/index.php/publications/Net.Doc/L-insertion-precoce-des-jeunes-L-exemple-du-territoire-de-la-maison-de-l-emploi-Est-Var>

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
1. LE DÉROULEMENT DE LA SECONDE VAGUE D'ENQUÊTE	4
1.1. Conditions de réalisation et statistiques de l'enquête téléphonique	4
1.2. Population enquêtée et population mère	5
2. QUELLE SITUATION DES JEUNES EN OCTOBRE 2012 ?	8
3. REPRISE D'ÉTUDES ET INACTIVITÉ	11
3.1. Les jeunes ayant repris des études	11
3.2. Les jeunes inactifs	13
4. LES JEUNES EN EMPLOI EN OCTOBRE 2012	16
4.1. Les jeunes en emploi aux deux dates	18
4.1.1. En emploi et occupant le même emploi	18
4.1.2. Les jeunes en emploi aux deux dates tout en ayant changé d'emploi.....	20
4.1.3. L'ensemble des jeunes en emploi aux deux dates.....	21
4.2. Les jeunes ayant trouvé un emploi entre février et octobre	23
4.3. Zoom sur les CDI	28
5. LES JEUNES « À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI »	33
5.1. Ceux qui ont perdu leur emploi depuis février	33
5.2. Ceux qui sont en recherche d'emploi aux deux dates	35
5.3. Jeunes en recherche d'emploi, accompagnement et ressources	37
6. REVENUS ET RESSOURCES DES JEUNES	40
CONCLUSION ET ESQUISSE DE PARCOURS	42
ANNEXES	45

INTRODUCTION

A la suite d'une première interrogation des jeunes sortis de façon précoce du système scolaire sur la zone de la Maison de l'emploi Est-Var, dont rend compte un rapport rendu en mai 2012, une nouvelle vague d'enquête a été réalisée en octobre 2012.

L'étude de l'insertion précoce des jeunes sur le marché du travail est-varois a pour objectif une meilleure compréhension du phénomène d'entrée précoce sur le marché du travail. Il s'agit de récolter des informations concernant les raisons et motivations d'entrée sur le marché du travail des jeunes, leur parcours scolaire et leur situation au moment de l'enquête.

Pour ce faire, il s'agit de suivre, dans une analyse longitudinale sur 4 ans, les entrants sur le marché du travail, c'est-à-dire les jeunes sortis du système scolaire en juin 2011, pour connaître et comprendre leur parcours professionnel. Le présent rapport rend compte de la seconde vague d'interrogation des jeunes.

La notion d'entrée précoce sur le marché du travail est définie à partir de deux critères. Les jeunes concernés sont issus des classes de troisième à terminales générale, professionnelle et technologique, de 1^{ère} ou 2^{ème} année de CAP/BEP (classes suivies au cours de l'année scolaire 2010-2011), et ne se sont pas réinscrits dans un établissement scolaire à la rentrée de septembre 2011 (identification à partir de la Base Elève Académique). Sur cette base, les jeunes effectivement entrés sur le marché du travail sont ceux qui ont confirmé les éléments précédents et se sont déclarés en emploi, en recherche d'emploi ou inactifs.

Sur la base des réponses obtenues lors de la première interrogation des jeunes entrés sur le marché du travail à l'issue de l'année scolaire 2010-2011, une nouvelle interrogation a été conduite en octobre 2012 pour appréhender les parcours d'insertion sur le marché du travail de ces jeunes. La première section revient rapidement sur le déroulement de l'enquête. Les sections suivantes présentent les résultats de l'étude pour différents groupes de jeunes : ceux qui se déclarent inactifs, dont une partie du fait de reprises d'études, ceux qui sont en emploi et ceux qui sont à la recherche d'un emploi.

1. LE DÉROULEMENT DE LA SECONDE VAGUE D'ENQUÊTE

En se rapportant au rapport d'études concernant la première vague d'interrogation², le lecteur peut retrouver la façon dont ont été identifiés les jeunes à interroger et la façon dont l'enquête a été construite.

Pour ce qui est de cette seconde enquête, elle a concerné 265 jeunes. Ces jeunes avaient, lors de la précédente enquête, été identifiés comme réellement entrants sur le marché du travail et avaient répondu à notre questionnaire.

1.1. Conditions de réalisation et statistiques de l'enquête téléphonique

L'interrogation téléphonique des jeunes a été réalisée par la société H2A, sur la base d'un questionnaire et d'une procédure de passation conçue par le Céreq.

L'interrogation a eu lieu entre le 26 septembre et le 13 octobre 2012, du lundi au vendredi de 14h30 à 20h30 et le samedi de 13h à 18h.

Pour chaque numéro de téléphone disponible dans la base, il y a eu 20 tentatives, à des jours et des heures différents.

A partir des 265 individus présents dans la base de réponses de notre première enquête :

- 221 enquêtes complètes ont été réalisées soit 84 % de notre base
- 10 refus de répondre (individu ou parent) soit 3.8 % de la base
- 34 numéros injoignables permanents, faux numéros ou n'acceptant pas les numéros masqués, soit 12.2 % de la base.

Nous disposons donc à ce jour d'une base de 221 enquêtes regroupant des informations obtenues lors des deux vagues d'enquête : en février 2012 puis en octobre 2012, qui concerne la période de juin 2011 à octobre 2012, soit environ 16 mois d'observation.

Pour autant, seuls 220 questionnaires ont été exploités compte tenu de trop nombreuses incohérences dans un questionnaire.

² *L'insertion précoce des jeunes – L'exemple de la maison de l'emploi de l'Est-Var*, A. Valette - Wursthén, Net.doc n°94, juillet 2012. <http://www.cereq.fr/index.php/publications/Net.Doc/L-insertion-precoce-des-jeunes-L-exemple-du-territoire-de-la-maison-de-l-emploi-Est-Var>

Encadré 1 : Les remontées « terrain »

Suite à la réalisation des entretiens téléphoniques, voici les éléments que les enquêteurs ont signalés :

« Nous avons reçu un bon accueil de la part de la grande majorité des jeunes que nous sommes arrivés à joindre par téléphone ».

« Nous avons classé en cinq catégories les réponses obtenues :

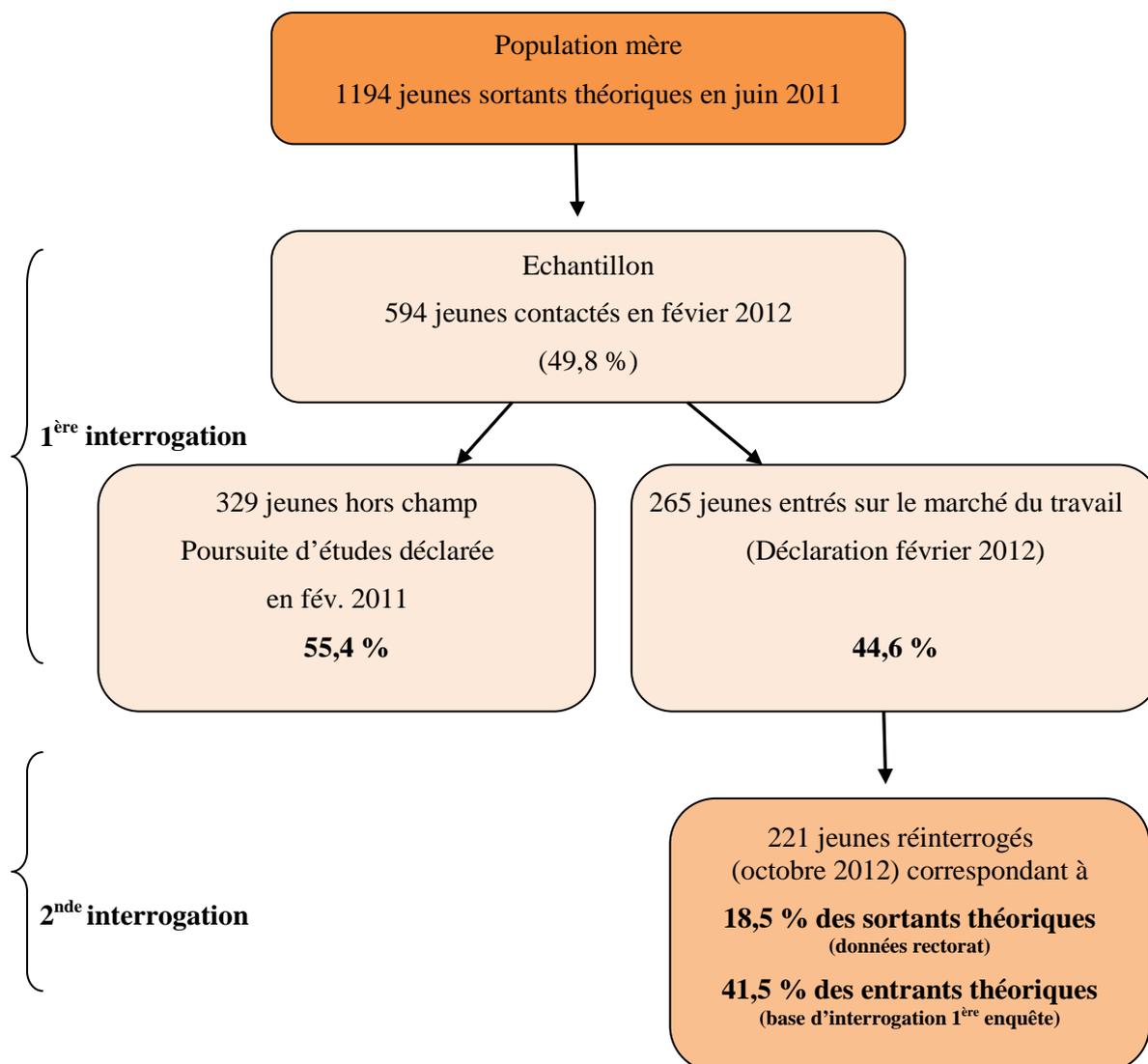
- La première catégorie représente les jeunes contents et épanouis dans leur travail.
- La deuxième catégorie contient des jeunes qui ont par la suite repris des études, souvent en alternance, et qui sont plutôt satisfaits de leur métier ou qui ont confiance en l'avenir.
- La troisième catégorie représente des jeunes qui travaillent, mais sans grande motivation. Ils n'exercent pas un métier qui correspond à leurs attentes, mais plutôt un travail « alimentaire ».
- La quatrième catégorie représente des jeunes qui étaient demandeurs d'emploi au mois de février et qui le sont restés. Nous avons senti comme une détresse en interrogeant ces jeunes. Ils nous demandaient ce que nous comptions faire pour eux et nous demandaient quelle était l'utilité d'une telle enquête.
- Enfin, la cinquième catégorie contient des jeunes sans activité, qui ne manifestent aucune envie de travailler.

1.2. Population enquêtée et population mère

Afin de donner une idée de ce que représente la population issue de l'enquête dans l'ensemble des jeunes sortants en juin 2011, voici quelques éléments.

Au départ, la base transmise par le Rectorat de Nice comportait 1 194 jeunes sortants potentiels. Lors de notre première enquête téléphonique, 594 jeunes ont été contactés soit 49,8 % des sortants potentiels. Parmi eux, 329 poursuivaient des études (55,4 %) et 265 étaient entrés sur le marché du travail (44,6 %). Sur les 265 jeunes correspondant à la cible de notre enquête, 221 ont pu être réinterrogés en octobre, soit 84 % d'entre eux.

De façon schématique, on obtient :



Indications de lecture :

On entend par « sortants théoriques », la totalité de la population mère identifiée dans la base élève académique en amont de l'interrogation (221 jeunes au regard des 1 194 susceptibles d'être interrogés).

On entend par « entrants théoriques », le volume de jeunes susceptibles d'entrer sur le marché du travail, calculé à partir d'une application du taux d'entrée issu de la première interrogation à la population mère (44,6 % des 1194, soit 532 jeunes).

Pour information, la population des jeunes de 17 à 23 ans qui résident sur la zone du Scot Est-Var est de 7 419 jeunes (source : Insee, recensement de la population 2009). Les 265 jeunes qui constituent notre cohorte représentent ainsi 3,6 % de l'ensemble de cette population.

Encadré 2 : Eléments méthodologiques et avertissements

Les données présentées dans ce rapport sont issues d'une seconde vague d'enquête téléphonique auprès de jeunes identifiés par le Rectorat de Nice comme sortants du système scolaire. Cette population a été reconstituée à partir des jeunes sortants de la base élève académique entre les rentrées scolaires de septembre 2010 et septembre 2011, puis de ceux qui ont répondu à notre première interrogation en février 2012.

Ces données reposent sur les déclarations des jeunes. Il existe donc des risques de mauvaise compréhension des questions, de réponses fausses... Pour autant, l'enquête a été menée par une société spécialisée dans les enquêtes d'insertion et notamment sur l'enquête Génération produite par le Céreq.

A partir de la base de données transmise par le prestataire en charge de l'interrogation, le Céreq a procédé à un ensemble de traitements sur les données afin de repérer et corriger d'éventuelles erreurs de saisie ou des réponses aberrantes (d'où l'exploitation de 220 questionnaires sur 221).

Reste à garder à l'esprit que la population enquêtée en octobre 2012 correspond à 220 jeunes. Ainsi, les effectifs se réduisent très vite dès que l'on croise plusieurs critères pour caractériser une situation et donc les pourcentages indiqués dans le rapport peuvent ne représenter que quelques individus voire 1 seul.

Il est donc difficile de tirer des généralités au-delà de quelques grands enseignements sur la situation des jeunes.

Nous allons, dans les sections qui suivent, présenter les différents résultats d'exploitations des questionnaires réalisés auprès des jeunes au cours de cette seconde interrogation.

Nous mettrons en regard, autant que possible, les éléments récoltés lors de la première interrogation avec les nouveaux éléments. Pour autant, le nombre de jeunes étant limité, malgré la couverture relativement importante par rapport à la population mère, il est délicat de tirer des enseignements généraux des résultats qui vont être présentés. Un nombre non négligeable de variables externes influence le parcours des jeunes et doit être mis en regard des éléments que notre étude apporte. Les résultats obtenus n'ont pas de représentativité statistique au sens premier du terme.

2. QUELLE SITUATION DES JEUNES EN OCTOBRE 2012 ?

Cette première section présente une vue d'ensemble des différentes situations sur le marché du travail des jeunes formant notre cohorte. Un premier point récapitule les situations déclarées lors de l'enquête d'octobre 2012, et le second les met en regard de celles déclarées en février 2012 à l'occasion de la première interrogation.

Lors de la seconde interrogation en octobre 2012, les 220 jeunes interrogés³ se répartissent de la façon suivante :

- 50 % sont en emploi
- 30 % sont en recherche d'emploi
- 20 % sont inactifs.

Tableau 1

Situation croisée aux deux vagues d'interrogation

		Situation en octobre 2012			
		En emploi	Recherche d'emploi	Inactif	Total
Situation en février 2012	En emploi	73 33,2 %	10 4,6 %	11 5 %	94 42,7 %
	Recherche d'emploi	27 12,3 %	54 24,6 %	17 7,7 %	98 44,6 %
	Inactif	9 4,1 %	3 1,4 %	16 7,3 %	28 12,7 %
	Total	109 49,6 %	67 30,6 %	44 20 %	220 100 %

Champ : jeunes présents aux deux vagues d'interrogation.

On peut dans un premier temps noter que **la situation la plus fréquente est celle des jeunes en emploi lors des deux vagues d'interrogation**, il s'agit d'un tiers de notre population. Vient ensuite le cas des jeunes en recherche d'emploi lors des deux vagues d'interrogation, qui concerne environ 1 jeune sur 4. Le troisième cas, le plus fréquent, correspond à des jeunes se déclarant en recherche d'emploi en février et ayant trouvé un emploi entre les deux interrogations, ils sont 12 % dans ce cas.

³ Sur les 221 questionnaires complets fournis par le prestataire, un questionnaire n'a pas été exploité compte tenu d'un trop grand nombre de réponses incohérentes.

Dans un second temps, le tableau montre que **65 % des jeunes sont restés dans la même situation entre les deux vagues d'interrogation** (diagonale bleue). Parmi eux, 51 % d'entre eux sont restés stables dans une situation d'emploi, 38 % sont en recherche d'emploi, et 11 % en inactivité.

La part des jeunes en emploi en octobre 2012 est plus importante qu'en février, passant de 43 % à près de 50 %. Malgré la situation économique difficile, le temps a joué en faveur de ces jeunes. D'un côté, les jeunes en emploi en février ont très largement gardé leur emploi, et de l'autre, si les nouveaux ont bénéficié de la saison estivale, il faut souligner que ceux-ci sont toujours en emploi pendant l'arrière-saison.

Parallèlement, **les jeunes se déclarant en recherche d'emploi sont moins nombreux en octobre qu'ils ne l'étaient en février** (31 % contre 45 %).

Enfin, la part des jeunes se déclarant inactifs s'est accrue entre février et octobre, passant de près de 13 % à 20 %. Nous verrons plus loin dans le rapport que cet écart est notamment dû à des reprises d'études lors de la rentrée scolaire 2012, correspondant à près de 10 % de la cohorte.

Le premier constat est donc celui d'une amélioration globale de la situation des jeunes de notre cohorte au regard de l'emploi. Nous allons maintenant analyser plus finement la situation des différents groupes de jeunes.

Nous allons, dans un point suivant, revenir sur les jeunes inactifs et notamment ceux qui ont repris des études entre les deux interrogations, avant de passer en revue les autres situations (emploi, chômage) et leurs caractéristiques.

Encadré 3 : Filles / garçons quelle différence de situation sur le marché du travail ?

Parmi les répondants de la première vague d'enquête, 31 % étaient des filles et 69 % des garçons. Suite à l'interrogation, la proportion de filles ayant poursuivi des études était relativement plus importante, 42,7 %, contre 57,3 % de garçons qui étaient donc sous-représentés parmi les poursuivants. Par contre, la part des filles et garçons en emploi correspondait à la répartition générale.

En parallèle, sur la zone du SCoT Est-Var, chez les 17-23 ans, soit l'équivalent de notre population, les garçons représentent 53,5 % et les filles 46,5 %.

Qu'en est-il en octobre 2012 ?

Parmi les 220 jeunes interrogés, 29 % sont des filles et 71 % des garçons. Nous avons donc une nette sur-représentation des garçons dans notre population. Ce déséquilibre peut en partie être expliqué par le fait que les filles poursuivent plus largement leurs études que les garçons et appartiennent donc moins à notre cohorte d'entrants précoces sur le marché du travail.

Tableau 2

Répartition par sexe

En %	Garçon	Filles
En emploi aux deux dates	76,7	23,3
Au chômage aux deux dates	64,6	35,4
Sans activité aux deux dates	53,8	46,2
A trouvé un emploi (changement de situation depuis février)	83,3	16,7
Recherche un emploi (changement de situation depuis février)	57,9	42,1
Sans activité (changement de situation depuis février)	67,7	32,3
Ensemble	70,9	29,1

Champ : jeunes présents aux deux vagues d'interrogation.

On constate donc que les filles sont particulièrement sur-représentées parmi les jeunes se déclarant inactifs lors des deux interrogations, également parmi les jeunes se déclarant en recherche d'emploi lors de la seconde vague d'enquête. Par contre, les filles sont largement sous-représentées parmi les jeunes ayant trouvé un emploi entre les deux vagues d'enquête, tout comme parmi les jeunes en emploi aux deux dates.

De façon parallèle, les garçons sont sur-représentés parmi les jeunes ayant trouvé un emploi entre février et octobre et ceux en emploi aux deux dates.

Les filles sont donc plus largement touchées par des difficultés d'insertion sur le marché du travail que leurs collègues masculins.

3. REPRISE D'ÉTUDES ET INACTIVITÉ

A la question : « quelle est votre situation actuelle ? », les jeunes pouvaient répondre : « je suis inactif » ou « j'ai repris des études ».

Parmi les 20 % de jeunes ayant déclaré être dans cette situation, 43,2 % ont repris des études. C'est sur ce groupe que nous allons porter notre attention dans cette première section. La suivante se focalisera sur les « véritables » inactifs.

3.1. Les jeunes ayant repris des études

Parmi les jeunes ayant repris des études en octobre 2012 :

- 47,4 % étaient en recherche d'emploi lors de la première interrogation, soit 7 mois plus tôt
- 31,6 % étaient sans activité
- 21 % étaient en emploi.

Quel type d'étude ont-ils repris ?

- Près d'un jeune sur 2 a débuté une formation supérieure
 - 21 % des jeunes sont rentrés à l'université ou en IUT
 - 26,3 % ont repris une scolarité en BTS, la grande majorité dans une filière commerce/gestion
- 16 % ont repris un CAP
- 5,3 % ont repris en bac professionnel
- et 31,6 % poursuivent des formations dont nous n'avons pas le niveau (formation militaire, de pompier, dans le domaine sanitaire et social notamment).

Les reprises d'études se sont faites pour 79 % dans le Var.

68 % de ces jeunes habitent toujours chez leurs parents, 21 % ont, depuis la dernière enquête, quitté le domicile familial pour vivre seuls ou en couple.

Parmi les jeunes ayant repris des études, près de 74 % déclarent que leur père travaille, 16 % qu'il est au chômage, ne travaille pas ou à la retraite⁴. Les pères sont près de 36 % « cadre, ingénieur ou profession libérale » et autant « employé ». Concernant les mères, 79 % d'entre elles travaillent, 21 % ne travaillent pas, sont au chômage ou à la retraite; celles qui travaillent sont « employée » dans 73 % des cas et « cadre, ingénieur ou profession libérale » dans 20 %. Le taux d'emploi des mères des jeunes ayant repris des études est le plus élevé de l'ensemble des groupes de jeunes interrogés. On comprend aisément que l'activité des mères, souvent synonyme de double activité au sien du foyer, est

⁴ Comme nous l'avons fait, nous avons regroupé les situations de chômage, d'inactivité et/ou de retraite pour les parents car les informations données par les jeunes témoignent d'une connaissance toute relative de la distinction et de la situation réelle du parent. La somme des deux proportions ne fera pas automatiquement 100 %, les modalités de réponse « décédé » et « ne sais pas » ayant été proposées aux jeunes lors de l'interrogation.

un élément important pour permettre à la famille de prendre en charge la poursuite des études des enfants.

Tableau 3

CSP des parents des jeunes ayant repris des études

CSP du père	%
Cadre, ingénieur ou profession libérale	35,7
Technicien, Contremaître, agent de maîtrise	14,3
Employé	35,7
Ouvrier	14,3
Total	100

Valeur(s) manquante(s)=5

CSP de la mère	%
Cadre, ingénieur ou profession libérale	20
Technicien, Contremaître, agent de maîtrise	-
Employé	73,3
Ouvrier	6,7

Valeur(s) manquante(s)=5

Champ : jeunes en reprise d'études en octobre 2012.

Nous avons tenté de recueillir quelques informations concernant les ressources des jeunes. Ces questions ont été assez inégalement complétées selon les catégories de jeunes.

Chez les jeunes ayant repris des études, les types de ressources mentionnées sont les suivantes (plusieurs réponses étaient possibles, mais c'est assez faible) :

- 31,6 % déclarent n'avoir « aucune source de revenu »
- 37 % que leurs revenus proviennent de formation en alternance
- 16 % de « petits boulots »
- 10 % de bourses d'études.

Quand on essaie de connaître les montants de ces ressources :

- 37 % des jeunes ne répondent pas (soit ils considèrent n'avoir pas de ressources, soit ils refusent, soit disent « ne sais pas »)
- 26 % répondent entre 500 et 800 euros
- 16 % répondent entre 1 et 500 euros et autant « zéro » euro
- enfin 5 % déclarent plus de 800 euros de ressources.

Dans les types de ressources, seuls 5 % citent des « aides des parents ». Pour autant, il ne faut pas oublier que près de 7 jeunes sur 10 habitent chez leurs parents, ce qui n'est pas compris dans la déclaration de ces ressources mais qui, bien entendu leur permet d'avoir des charges faibles.

Ainsi, pour près de la moitié des jeunes ayant repris des études, l'année scolaire 2011-2012 a finalement été une année « de pause » dans la scolarité sans réellement stopper son cours, puisque ceux-ci ont repris des études supérieures.

Au total, sur l'ensemble de l'échantillon interrogé, 8,6 % des jeunes ont repris des études lors de la rentrée scolaire 2012.

3.2. Les jeunes inactifs

Comme indiqué plus haut, 56,8 % des jeunes se déclarant « inactif ou en reprise d'études » sont réellement inactifs. 65 % d'entre eux sont des garçons et 36 % des filles.

Dans quelle situation étaient-ils en février 2012 ?

- 40 % de ces jeunes se déclaraient déjà inactifs en février 2012,
- 32 % se déclaraient demandeur d'emploi ou participant à un programme d'accompagnement et/ou de formation,
- 28 % se déclaraient en emploi.

Lorsqu'on les interroge sur leur projet :

- 1 sur 3 déclare vouloir reprendre des études dans les 6 mois,
- 72 % déclarent vouloir travailler ou rechercher un emploi dans les 6 prochains, moins ou au-delà (peu de cas),
- alors que près de 28 % déclarent que rechercher un emploi « n'est pas prévu ».

Lorsqu'on interroge les jeunes prévoyant de rechercher un emploi, sur les organismes vers lesquels ils comptent se tourner⁵, 20 % seulement disent vouloir se tourner vers Pôle Emploi, autant vers une entreprise d'intérim, quand 28 % citent la Mission Locale.

En termes de situation sociale et familiale, on constate que parmi les jeunes inactifs, 64 % déclarent que leur père travaille, 20 % qu'il est au chômage, retraité ou inactif. Pour les mères, 60 % des jeunes déclarent qu'elle travaille, 36 % qu'elle est au chômage, retraitée ou inactive.

Parmi les parents qui travaillent, les pères sont dans 35 % des cas « employé », dans 24 % « artisan, commerçant ». Les mères qui travaillent sont, quant à elles, « employée » dans plus de 9 cas sur 10.

⁵ Les réponses étaient oui/non pour chaque organisme donc les jeunes ont pu répondre oui plusieurs fois.

Tableau 4

CSP des parents des jeunes inactifs

CSP du père	%
Artisan, commerçant	23,5
Chef d'entreprise	17,6
Cadre, ingénieur ou profession libérale	5,9
Employé	35,3
Ouvrier	5,9
(Ne sait pas)	11,8
Total	100

Valeur(s) manquante(s)=8

CSP de la mère	%
Artisan, commerçant	6,7
Employé	93,3
Total	100

Valeur(s) manquante(s)=5

Champ : jeunes inactifs en octobre 2012.

La part des parents qui travaillent est nettement inférieure à celle des jeunes qui ont repris des études. On peut faire l'hypothèse que les charges que représente la poursuite d'études pour la famille peuvent plus facilement être supportées par les familles dans lesquelles les parents travaillent.

Parmi les jeunes inactifs, 76 % vivent toujours chez leurs parents, 12 % ont quitté le domicile familial pour s'installer en couple et rejoindre les 8 % de jeunes qui étaient déjà dans cette situation en février dernier.

Nous avons tenté de recueillir quelques informations concernant les ressources des jeunes. Ces questions ont été assez inégalement complétées selon les catégories de jeunes.

Chez les jeunes inactifs, les types de ressources mentionnées sont les suivantes (plusieurs réponses étaient possibles, mais c'est assez faible) :

- 72 % ne répondent pas ou déclarent n'avoir « aucune source de revenu »,
- 12 % que leur revenus proviennent d'aides des parents,
- 4 % pour chacune des modalités suivantes : allocations, petits boulots, formation en alternance.

Quand on essaie de connaître les montants de ces ressources :

- 56 % des jeunes ne répondent pas (soit ils considèrent n'avoir pas de ressources, soit ils refusent, soit disent « ne sais pas »),
- 36 % répondent « zéro » euro,

- 8 % entre 500 et 800 euros.

Il ne faut pas oublier que près de 8 jeunes sur 10 habitent chez leurs parents, ce qui n'est pas compris dans la déclaration de ces ressources mais qui, bien entendu, leur permet d'avoir des charges faibles.

4. LES JEUNES EN EMPLOI EN OCTOBRE 2012

Comme indiqué dans la section 2 lors de l'interrogation du mois d'octobre, 1 jeune sur 2 est en emploi, contrat de professionnalisation compris.

Plusieurs situations sont possibles :

- Soit le jeune était déjà en emploi lors de la première interrogation, c'est le cas de 67 % d'entre eux,
- Soit le jeune n'était pas en emploi lors de la première vague, c'est le cas de 33 % d'entre eux, dont 25 % se déclaraient en recherche d'emploi et 8 % inactifs.

Avant d'approfondir ces deux situations de façon indépendante, puis de faire un zoom sur les jeunes en contrat à durée indéterminée, voici quelques éléments en termes de parcours.

Tableau 5

Contrats de travail

Type de contrat octobre 2012	Type de contrat février 2012	Fréquence	Pourcentage
CDI	CDI	16	21,9
	CDD	9	12,3
	Contrat de professionnalisation	2	2,7
	Contrat d'apprentissage	1	1,4
	Pas d'information	1	1,4
Sous-total		29	39,7
CDD	CDD	6	8,2
	CDI	1	1,4
	Contrat de professionnalisation	6	8,2
	Par Intérim	2	2,7
	Pas d'information	1	1,4
Sous-total		16	21,9
Contrat de professionnalisation	Contrat de professionnalisation	14	19,2
	CDI	1	1,4
	CDD	3	4,1
	Pas d'information	1	1,4
Sous-total		19	26
Contrat aidé (CIVIS, CUI)	CDD	1	1,4
Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	3	4,1
	CDI	1	1,4
Autres non précisés		4	5,6
Sous-total		9	12,4
Total		73	100

Lecture : Parmi les jeunes en emplois lors des deux interrogations, 16 (21,9 %) sont en CDI en octobre et l'était déjà en février. 9 jeunes (12,3 %) avaient un CDD en février et occupent un CDI en octobre.

Champ : jeunes en emploi en février et en octobre 2012.

Les parcours les plus fréquents sont le fait :

- des jeunes en CDI qui le sont aux deux dates, cela correspond à près de 22 % des jeunes en emploi en octobre,
- des jeunes en contrat de professionnalisation aux deux dates, près d'1 jeune sur 5,
- ensuite des jeunes qui d'un CDD ont obtenu un CDI (12,3 %).

Ainsi, si les jeunes qui étaient en CDI ont très largement conservé leur emploi, l'accès à un contrat en CDI entre les deux interrogations (quelle que soit leur situation en février) est loin d'être marginal puisqu'il concerne près de 18 % des jeunes. Les emplois occupés par les jeunes de notre cohorte sont donc assez largement des emplois stables.

Pour l'ensemble des jeunes en emploi en octobre 2012, le salaire mensuel net moyen s'élève à 1123 euros. A titre de comparaison, le SMIC mensuel net s'élève à 1118 euros (actualisation au 1^{er} juillet 2012).

Il faut néanmoins garder à l'esprit la grande variabilité des salaires qui relativise cette moyenne (les salaires déclarés vont de 500 à 2100 euros).

Concernant les entreprises qui emploient ces jeunes, la majorité sont des PME voire des TPE : deux tiers des entreprises qui emploient les jeunes de notre cohorte ont moins de 49 salariés. Pour autant, si on compare ces proportions avec les tailles d'entreprise de la zone du SCoT, ces dernières sont plus petites, puisque 95 % se situent entre 0 et 9 salariés.

Plus de 86 % d'entre elles sont situées dans le département du Var.

Tableau 6

Taille et localisation de l'établissement employeur

Taille	%
De 0 à 9 salariés	33,9
De 10 à 49 salariés	33,9
De 50 à 499 salariés	22,9
500 salariés et plus	9,2

Lieu de travail	%
Var	86,2
Paca (hors Var)	10,9
Hors Paca	2,8

Champ : jeunes en emploi en octobre 2012

De façon générale, les jeunes en emploi en octobre 2012 sont-ils satisfaits de leur situation ?

Nous leur avons demandé s'ils souhaitaient rester dans leur emploi :

- près de 94 % des jeunes déclarent souhaiter rester dans leur emploi
 - 49,5 % le plus longtemps possible
 - 44 % pour le moment
- 6,4 % des jeunes déclarent ne pas vouloir rester dans leur emploi.

A la question : « recherchez-vous un autre emploi ? », 9 % des jeunes répondent par l'affirmative.

4.1. Les jeunes en emploi aux deux dates

Parmi les jeunes qui se déclarent en emploi lors des deux interrogations, deux cas de figure se présentent :

- Les jeunes occupant le même emploi lors des deux interrogations, près de 9 jeunes sur 10
- Les jeunes en emploi lors des deux interrogations mais qui déclarent avoir changé d'emploi, environ 1 jeune sur 10.

Pour chacune de ces catégories, nous allons tout d'abord apporter des éléments caractérisant les emplois occupés, puis les jeunes qui les occupent avec, au fil de l'analyse, quelques renseignements en termes de parcours au regard des deux vagues d'interrogation, en février et en octobre. En fin de partie, nous reviendrons sur les principales différences et/ou similitudes de ces deux groupes.

4.1.1. En emploi et occupant le même emploi

9 jeunes sur 10 parmi les jeunes se déclarant en emploi lors des deux vagues d'interrogation sont restés dans le même emploi. Cette population correspond à 30 % de l'ensemble de notre échantillon.

Concernant les contrats de travail de ces jeunes :

- 38,5 % sont en contrat de professionnalisation.
- 29,2 % sont en CDD
- 23,1 % sont en CDI

Près d'un jeune sur quatre se trouve en contrat de professionnalisation. Ces contrats semblent plutôt longs et, en lien avec d'autres travaux réalisés par le Céreq sur ce thème, on retrouve ici une fonction de « poursuite » de la formation initiale dans le cadre de formules d'alternance. Ceci corrobore ce que nous avons constaté lors de la première interrogation, avec une majorité de jeunes sortant de terminales, générale ou professionnelle, parmi les contrats de professionnalisation dont le but était de préparer notamment des BTS ou un autre diplôme de niveau III.

30 % des jeunes occupent leur emploi en CDD. Le fait que cet emploi soit le même que celui occupé en février s'explique, soit par la succession de CDD sur le même poste, plus ou moins longs ; soit par le fait de CDD long (au minimum 8 mois, période entre les deux interrogations).

Enfin 23 % des jeunes occupant le même emploi à la fois en février et en octobre 2012 sont en CDI.

97 % de ces jeunes sont salariés.

Temps de travail

Parmi les jeunes en emploi, les trois-quarts travaillent à temps plein et 11 % déclarent travailler à mi-temps. Ces proportions sont sensiblement les mêmes que lors de la première interrogation. La plupart des jeunes n'ont pas changé de situation au regard de cette variable, 73 % sont restés à temps plein et 10 % à mi-temps.

Activité et localisation de l'employeur

De façon attendue, plus de 9 employeurs sur 10 ont des activités de services, auxquelles s'ajoute le secteur de la construction (3,1 %). Les entreprises se situent à 83 % dans le Var, 10 % d'entre elles sont dans le reste de la région PACA.

Catégories socio-professionnelles

Les emplois occupés par les jeunes sont :

- pour 57,5 % d'entre eux des postes d'employés
- pour 27,4 % d'entre eux des postes d'ouvriers
- et pour 13,5 % d'entre eux des postes de professions intermédiaires.

Parmi les professions intermédiaires, on trouve une majorité de professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés, puis des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, et enfin quelques techniciens.

Parmi les employés, les plus nombreux sont les employés de commerce, suivis des personnels des services directs aux particuliers⁶, puis des employés administratifs d'entreprise.

Parmi les ouvriers, on recense notamment des ouvriers qualifiés (conducteur d'engins) ou non (manœuvre) du bâtiment, des ouvriers de type industriel, des ouvriers du magasinage et du transport (chauffeurs, manutentionnaire).

⁶ Ces emplois concernent les domaines suivants : service, restauration, hôtellerie, soins personnels, travail domestique, conciergerie en dehors des établissements d'enseignement et de santé.

Ancienneté dans l'emploi

Parmi les jeunes en emploi lors des deux interrogations, près de 9 jeunes sur 10 déclarent plus de 9 mois d'ancienneté, dont la majorité plus d'un an. Ainsi, l'emploi occupé en octobre est bien celui occupé en février pour une grande partie des jeunes en emploi.

Tableau 7

Ancienneté dans l'emploi occupé en octobre 2012

	%
moins de 3 mois	6,8
de 3 à 5 mois	2,7
de 6 à 8 mois	1,4
de 9 à 12 mois	32,9
plus 12 mois	56,2
	100

Champ : jeunes en emploi en février et en octobre 2012.

Parcours de formation

En termes de formation initiale, plus de 70 % de ces jeunes ont un niveau baccalauréat, professionnel dans 45 % des cas, général ou technologique dans 26 % des cas. Viennent ensuite des jeunes de niveau V et principalement de CAP.

Parmi les jeunes qui occupent le même emploi aux deux interrogations, 78,5 % habitent toujours chez leurs parents. De façon plutôt inattendue, cette proportion est supérieure à celle des jeunes inactifs. Seuls les jeunes ayant perdu un emploi depuis février, ou se déclarant en recherche d'emploi aux deux dates, vivent plus fréquemment chez leurs parents que les jeunes qui occupent le même emploi aux deux interrogations.

Un peu plus de 10 % de ces jeunes ont quitté le foyer familial pour s'installer seul ou en couple, c'est autant que ceux qui sont restés seuls ou en couple aux deux périodes.

4.1.2. Les jeunes en emploi aux deux dates tout en ayant changé d'emploi

Au sein de la population des jeunes en emploi lors des deux interrogations, certains déclarent avoir changé d'emploi au cours de la période, c'est le cas de 11 % d'entre eux.

Ces changements se sont faits à statut d'emploi équivalent, en restant en CDI par exemple ; d'autres sont passés d'un contrat de professionnalisation à un CDI, d'un CDD à un CDI. Dans d'autres cas, le passage s'est fait d'un CDI vers un CDD ou un contrat d'apprentissage.

Les changements d'emploi se sont traduits en termes de changements de fonction entre « production, fabrication, chantier », « manutention, logistique », « commerce, vente » et « secrétariat, saisie, accueil » dans un sens comme dans l'autre.

Pour ce qui est des secteurs d'activités des entreprises, la moitié des changements n'ont pas donné lieu à un changement de secteur d'activité, pour les autres il s'agit principalement d'un passage de la construction vers les services.

La majorité d'entre eux sont restés dans le secteur privé, mais un quart est passé du secteur privé à la fonction publique.

Les jeunes ayant changé d'emploi entre les deux interrogations sont la moitié à déclarer des hausses de salaires et la moitié des baisses entre les deux vagues d'interrogations.

Parmi ces jeunes, 62,5 % vivent toujours chez leurs parents, et 25 % vivent seuls comme c'était déjà le cas en février.

4.1.3.L'ensemble des jeunes en emploi aux deux dates

Les jeunes en emploi aux deux vagues d'interrogations sont à 76,7 % des garçons et 23,3 % des filles. Ces dernières sont sous-représentées au regard de leur part dans l'ensemble de la cohorte (29 %).

Situation socio-économique

En termes d'origine sociale, les jeunes qui sont en emploi lors des deux interrogations (sur le même emploi ou en ayant changé) déclarent, dans 8 cas sur 10 que leur père travaille, dans 18 % des cas qu'il est au chômage, inactif ou retraité ; dans 77 % des cas que leur mère travaille et dans 22 % des cas qu'elle est au chômage, inactive ou retraitée.

C'est dans le cas des jeunes en emploi aux deux dates, que les taux d'emploi des pères et des mères sont parmi les plus élevés. Pour les pères, il est de 79,5 %, comme les jeunes en CDI, et seuls les jeunes ayant trouvé un emploi entre février et octobre déclarent un taux d'emploi supérieur (86 %). Concernant le taux d'emploi des mères, qui est de 77 %, c'est le second le plus élevé juste derrière le taux d'emploi des mères de jeunes ayant repris des études (79 %).

Parmi les parents qui travaillent, 28 % des pères sont « employé », 20 % « chef d'entreprise », 16 % « Cadre, ingénieur ou profession libérale ». Quant aux mères, plus d'une sur deux est « employée », 23 % « Cadre, ingénieure ou profession libérales».

Tableau 8

CSP des parents des jeunes en emploi aux deux dates

CSP du père	%
Artisan, commerçant	9,8
Chef d'entreprise	19,7
Cadre, ingénieur ou profession libérale	16,4
Technicien, Contremaître, agent de maîtrise	13,1
Employé	27,9
Ouvrier	8,2
(Ne sait pas)	4,9
Total	100

Valeur(s) manquante(s)=12

CSP de la mère	%
Agriculteur exploitant	1,8
Artisan, Commerçant	8,9
Chef d'entreprise	3,6
Cadre, ingénieur ou profession libérale	23,2
Technicien, Contremaître, agent de maîtrise	5,7
Employé	51,8
Ouvrier	3,6
(Ne sait pas)	1,8
Total	100

Valeur(s) manquante(s)=17

Champ : jeunes en emploi en février et en octobre 2012.

Caractéristiques des employeurs

Les entreprises qui accueillent ces jeunes sont 37 % à avoir entre 10 et 49 salariés, 34 % entre 0 et 9 salariés, 29 % plus de 50 salariés.

Par rapport à l'ensemble des jeunes en emploi en octobre 2012, la part des entreprises de 10 à 49 salariés est un peu plus importante. Ces entreprises restent globalement de plus grande taille que celles du SCoT Est-Var.

En termes de localisation géographique, les entreprises sont situées

- à 44,5 % dans une commune du SCoT Est-Var
- à 30,6 % dans le Var
- à 20,8 % en Paca (hors Var)
- à 4,2 % hors région Paca

Ainsi, les 2/3 des emplois se situent dans le Var, SCoT compris.

Comparativement à l'ensemble des jeunes en emplois en octobre, ces entreprises sont plus souvent dans le reste de la région Paca (20,8 % contre 11 %).

83,5 % des jeunes déclarent travailler dans une entreprise privée, 11 % pour l'Etat, les collectivités territoriales, HLM et Hôpitaux, un peu moins de 4 % travaillent dans des associations.

Rémunérations

Qu'en est-il des niveaux de salaire des jeunes occupant un emploi aux deux vagues d'enquête?

La moyenne du salaire perçu par les jeunes est de 1103 euros, ces mêmes jeunes percevaient en moyenne 970 euros lors de la première vague. A titre d'information, le SMIC mensuel net s'élève, depuis juillet 2012, à 1118 euros.

La moyenne est à utiliser avec précaution, compte tenu du faible nombre de jeunes qu'elle recouvre et de la grande variabilité des salaires déclarés qui, en octobre par exemple, vont de 500 à 2100 euros.

Tableau 9

Salaires perçus en octobre 2012

Salaires perçus en octobre 2012	%
moins de 800 euros	26,8
de 800 à moins de 1100 euros	29,5
de 1100 à moins de 1400 euros	19,7
1400 euros et plus	24,0
Total	100

Valeur(s) manquante(s)=2

Champ : jeunes en emploi en février et en octobre 2012.

Au-delà de leur niveau de salaire, on peut noter que les jeunes ayant conservé l'emploi qu'ils occupaient lors de la première interrogation ont très largement connu des augmentations de salaire. Ainsi, 71 % d'entre eux déclarent un salaire plus important en octobre qu'en février, pour 11,6 % d'entre eux il est resté stable. Par contre, 17,4 % déclarent un salaire plus faible.

Les salaires de ces jeunes étant pour l'essentiel égaux aux SMIC, ils ont bénéficié de la revalorisation de ce dernier en juillet 2012. A titre indicatif, et à prendre avec beaucoup de retenue compte tenu de l'écart-type très important, la moyenne des évolutions de salaires se situe à +126 euros.

Nous avons enfin demandé aux jeunes s'ils souhaitaient rester dans leur emploi, s'ils recherchaient éventuellement un autre emploi. Parmi le groupe des jeunes en emploi lors des deux interrogations :

- 48 % souhaitent rester « le plus longtemps possible » dans leur emploi
- 47 % souhaitent y rester « pour le moment »
- 5,5 % disent ne pas souhaiter y rester.

Pour autant, aucun ne déclare rechercher un autre emploi.

4.2. Les jeunes ayant trouvé un emploi entre février et octobre

Dans l'ensemble de notre cohorte, 16,5 % des jeunes sont en emploi en octobre et ne l'étaient pas en février lors de la première interrogation. Les jeunes ayant trouvé un emploi entre février et octobre représentent 1/3 des jeunes en emploi en octobre 2012.

D'où viennent les jeunes ayant « nouvellement » trouvé un emploi ?

75 % des jeunes ayant trouvé un emploi s'étaient déclarés en recherche d'emploi lors de la première vague d'enquête, 25 % étaient inactifs.

La majorité de ces jeunes sont issus d'une terminale professionnelle, c'est le cas de près d'1 jeune sur 2, puis de terminales générale ou technologique (1 sur 5), puis de terminale BEP (14 %). Ils sont près de 42 % à déclarer avoir obtenu leur bac, et 14 % avoir obtenu leur BEP.

En termes de spécialités, 1 jeune sur 2 est issu d'une spécialité industrielle et 36 % d'une spécialité tertiaire.

Concernant leur âge, 2 jeunes sur 3 ont 20 ou 21 ans, près de 30 % en ont 19.

Nous avons demandé à ces jeunes s'ils avaient obtenu un diplôme ou une qualification depuis leur sortie du système scolaire. Seuls 16,7 % déclarent être dans ce cas.

Pour ces derniers, les diplômes ou qualifications obtenus sont :

- Soit des concours, brevets ou grades en vue de l'exercice d'un métier particulier dans l'armée ou la sécurité,
- Soit des attestations et certifications diverses suite à des formations et/ou expériences professionnelles (vendeur qualifié, auxiliaire ambulancier).

Quels sont ces « nouveaux emplois » ? A quelle période les jeunes ont-ils été embauchés ?

La quasi-totalité des jeunes sont salariés.

Près d'1 jeune sur 2 est en CDD, près de 28 % en CDI. L'intérim représente 14 % des emplois occupés. Si on compare ces chiffres à ceux de l'ensemble de la population du SCoT sur les 6 premiers mois de l'année 2012, on note un poids plus important des CDI (28 % pour notre cohorte contre 20 % en général) et relativement moins de CDD.

Lors de la première interrogation, en février 2012, seuls 4,6 % des jeunes se déclaraient en intérim alors que les jeunes qui ont trouvé un emploi entre février et octobre sont 14 % dans ce cas. Cette hausse est cohérente avec les données générales de l'ensemble du SCoT qui montrent une forte augmentation des contrats intérimaires.

Les fonctions occupées sont, dans un cas sur 4, dans le domaine « Commerce, vente », dans un cas sur 5 dans « la manutention, le gardiennage et la logistique », dans près de 17 % des cas dans le domaine « production, fabrication chantier ». De façon générale les jeunes se trouvent très largement dans des fonctions relevant des services.

Tableau 10

Fonctions occupées en octobre 2012

	%
Production, fabrication, chantiers	16,7
Installation, réparation, maintenance	5,6
Nettoyage, gardiennage, entretien ménager	11,1
Manutention, magasinage, logistique	19,4
Secrétariat, saisie, accueil	2,8
Gestion, comptabilité	5,6
Commerce, vente, technico-commercial	25,0
Autres (précisez)	13,9
Total	100,00

Champ : jeunes ayant trouvé un emploi entre février et octobre 2012.

Tableau 11

Catégorie socio-professionnelle en octobre 2012

	%
Manœuvre	8,3
Ouvrier qualifié ou technicien d'atelier	11,1
Instituteur, assistante sociale, infirmière et autre personnel de catégorie B de la fonction publique	5,6
Employés de bureau, de commerce, agents de service, aides-soignantes, gardienne d'enfants, personnels de catégorie C de la fonction publique	72,2
Autres (précisez)	2,8
Total	100

Champ : jeunes ayant trouvé un emploi entre février et octobre 2012.

La part d'employés est supérieure à ce qu'elle était lors de la première interrogation. On peut penser aussi que la connaissance qu'ont les jeunes de leur classification professionnelle s'est améliorée après plusieurs mois sur le marché du travail, il est donc assez difficile de comparer directement avec les résultats de la première enquête.

Nous avons demandé à ces jeunes depuis quelle date (mois/année) ils occupaient cet emploi avec bien entendu l'hypothèse que la plupart des embauches avaient eu lieu pendant la saison estivale. Ainsi, l'ancienneté moyenne de ces jeunes est de 4,6 mois ce qui correspond à une embauche courant du mois de mai. Plus de 58 % des embauches ont eu lieu sur les mois de mai, juin et juillet. Les périodes d'embauche les plus fréquentes sont les suivantes :

- 22 % autour d'avril-mai
- 19,5 % entre juillet et août
- 16,7 % entre mai et juin.

On retrouve bien un effet de la saison estivale sur l'accès à l'emploi de ces jeunes. Il s'agira lors de la prochaine interrogation en 2013 de voir si les jeunes ont gardé ces emplois ou si effectivement ces emplois n'étaient que de courte durée et qu'en dehors de la saison estivale les jeunes se retrouvent au chômage.

Secteurs, domaines d'activité et autres caractéristiques des entreprises

78 % de ces jeunes ont trouvé un emploi dans le secteur privé, 16 % d'entre eux dans le secteur public (Etat, les collectivités territoriales). Si on compare avec les réponses données en février par les jeunes qui avaient déjà trouvé un emploi à cette date, le secteur privé était beaucoup plus représenté (près de 9 emplois sur 10).

De façon analogue aux jeunes en situation d'emploi aux deux dates d'enquête, près de 78 % des jeunes ayant trouvé un emploi entre février et octobre l'ont trouvé dans le secteur tertiaire et 11 % dans la construction, deux secteurs caractéristiques de l'économie résidentielle de la zone du SCoT Est-Var.

En termes de taille, les entreprises ayant nouvellement accueilli des jeunes de notre cohorte, sont relativement plus grandes que les entreprises caractéristiques du SCoT. Ainsi, 1/3 d'entre elles ont moins de 9 salariés (contre 95 % dans le SCoT), près de 28 % ont entre 10 et 49 salariés ou entre 50 et 499 salariés. Enfin, plus de 10 % des nouveaux employeurs ont plus de 500 salariés alors que ce n'est le cas que de 3 employeurs dans la zone du SCoT.

Une très grande majorité de ces emplois se situe dans le Var : 47,2 % sur le SCoT et 38,9 % dans le reste du Var soit au total, 86,1 % dans le département. 8,3 % des emplois se situent dans les autres départements de la région Paca, et 5,6 % hors de la région.

Comparativement aux jeunes en emploi aux deux dates, ces derniers travaillent plus souvent dans les autres départements de la région.

Accès à l'emploi et souhait pour l'avenir

La majorité des jeunes a trouvé un emploi via les réseaux familiaux et/ou amicaux ou via des candidatures spontanées.

Tableau 12

Modalité d'accès à l'emploi

	Oui	Non
Par votre famille et/ou des amis	44,4 %	55,6 %
Suite à une candidature spontanée	19,4 %	80,6 %
Pôle Emploi	8,3 %	91,7 %
Mission Locale	0 %	100 %
Ancien établissement scolaire	2,8 %	97,2 %

Champ : jeunes ayant trouvé un emploi entre février et octobre 2012.

11 % des jeunes déclarent avoir dû déménager pour occuper cet emploi.

Nous avons ensuite demandé aux jeunes s'ils souhaitaient rester dans leur emploi, s'ils recherchaient éventuellement un autre emploi. Parmi le groupe des jeunes ayant trouvé un emploi depuis février 2012 :

- 52,8 % souhaitent rester « le plus longtemps possible » dans leur emploi,
- 39 % souhaitent y rester « pour le moment »,
- 8,2 % disent ne pas souhaiter y rester.

28 % des jeunes déclarent rechercher un autre emploi (la plupart avaient répondu « oui pour le moment à la question précédente).

Situation socio-économique de la famille

Parmi les jeunes ayant trouvé un emploi depuis février, 86 % déclarent que leur père travaille, 53 % que leur mère travaille ; 11 % que leur père est au chômage, inactif ou retraité, près de 45 % que leur mère est au chômage, inactive ou retraitée. Le taux d'emploi des pères de ces jeunes est le plus élevé de toutes les catégories de jeunes interrogés.

Pour les parents qui travaillent, 40 % des pères sont « employé », 22 % « Cadre, ingénieur ou profession libérale ». Dans le cas des mères, près de 80 % sont « employée » et 16 % « Cadre, ingénieur ou profession libérale ».

Tableau 13

CSP des parents des jeunes ayant trouvé un emploi entre février et octobre 2012

CSP du PÈRE	%
Agriculteur exploitant	3,1
Artisan, Commerçant	9,4
Chef d'entreprise	6,2
Cadre, ingénieur ou profession libérale	21,9
Technicien, Contremaître, agent de maîtrise	9,4
Employé	40,6
Ouvrier	9,4
	100

Valeur(s) manquante(s) = 4

CSP de la MERE	%
Chef d'entreprise	5,3
Cadre, ingénieur ou profession libérale	15,8
Employé	78,9
	100

Valeur(s) manquante(s) = 17

Champ : jeunes ayant trouvé un emploi entre février et octobre 2012.

Les jeunes ayant trouvé un emploi entre les deux interrogations sont 75 % à vivre chez leurs parents, près de 14 % en être parti pour vivre seul ou en couple. 5,5 % vivaient déjà en couple et sont toujours dans ce cas, et autant sont revenus chez leur parents après avoir déclaré vivre en couple en février 2012.

4.3. Zoom sur les CDI

Sans reprendre la distinction entre les jeunes ayant trouvé leur emploi entre les deux vagues d'interrogations et ceux qui l'avaient obtenu auparavant, nous allons ici faire un petit zoom sur les jeunes qui se déclarent en CDI en octobre 2012.

Les jeunes en CDI représentent plus du tiers des jeunes en emploi en octobre 2012, 35,8 % exactement, soit 17,7 % de l'ensemble de notre cohorte.

84,6 % d'entre eux travaillent dans le secteur privé, 12,8 % dans le secteur public et 2,5 % dans le secteur associatif.

Leurs emplois

Les deux fonctions principales occupées par les jeunes en CDI sont des fonctions commerciales, vente puis de manutention, magasinage et logistiques (mise en rayon, préparation de commande...). Près de 15 % des jeunes en CDI sont dans la « production, fabrication, chantier », on retrouve ici des conducteurs d'engins et des différents métiers du BTP.

Tableau 14

Fonctions occupées par les jeunes en CDI en octobre 2012

	%
Production, fabrication, chantiers	15,4
Installation, réparation, maintenance	12,8
Nettoyage, gardiennage, entretien ménager	5,1
Manutention, magasinage, logistique	25,6
Gestion, comptabilité	5,1
Commerce, vente, technico-commercial	28,2
Autres (précisez)	7,7
Total	100

Champ : jeunes en CDI en octobre 2012.

A l'image de l'ensemble des emplois, près de 85 % appartiennent au secteur tertiaire, et 1 % à la construction.

Les entreprises qui emploient des jeunes en CDI ont majoritairement entre 10 et 49 salariés (36 %) ; viennent ensuite les entreprises de moins de 9 salariés (31 %), celles de 50 à 499 salariés (20,5 %). Il est à noter que plus de 12 % des jeunes en CDI déclarent travailler dans des entreprises de 500 salariés et plus, alors que dans le SCoT Est-Var seuls trois établissements ont cette taille.

On rejoint ici la question de la localisation des emplois car 18 % des jeunes en CDI déclarent travailler en région Paca, hors département du Var. C'est la part la plus élevée de l'ensemble des catégories de jeunes (en emploi / en emploi lors des deux interrogations / ayant trouvé un emploi depuis février). 80 % d'entre eux travaillent dans le Var.

Le salaire mensuel net moyen des jeunes en CDI s'élève à 1 210 euros contre 1 123 euros pour les jeunes en emploi, quel que soit leur contrat.

Le salaire moyen des jeunes en CDI varie nettement selon leur niveau de formation initiale. Ainsi, les jeunes qui n'ont aucun diplôme, ou uniquement le brevet, ont un salaire moyen plus faible que l'ensemble des CDI (autour de 1100 euros), les jeunes de niveau bac gagnent quant à eux 1 400 euros net en moyenne.

Tableau 15

Salaire en octobre 2012, jeunes en CDI

Salaire octobre 2012	%
moins de 800 euros	8,1
de 800 à moins de 1100 euros	37,8
de 1100 à moins de 1400 euros	24,3
1400 euros et plus	29,7
Total	100

Valeur(s) manquante(s)=2

Champ : jeunes en CDI en octobre 2012.

Si on compare leurs salaires avec l'ensemble des jeunes en emploi aux 2 dates quel que soit leur contrat, on note que la part des salaires les plus faibles diminue, ils sont moins de 10 % à percevoir moins de 800 euros contre environ 27 % pour l'ensemble. Ils sont relativement plus nombreux au niveau de la tranche de salaire couvrant le SMIC (800-1100 euros) et dans la tranche la plus haute (près de 30 % contre 24 % pour l'ensemble des jeunes).

Leurs caractéristiques

Les jeunes occupant un CDI sont à 80 % de niveau IV, et très largement issus d'une terminale professionnelle.

En termes de filière, on note que les jeunes issus de filières industrielles représentent plus de la moitié des jeunes occupant un CDI (54 %), les jeunes des filières tertiaires représentent 33 % de la catégorie et ceux de la filière générale ou artistique seulement 12,8 %.

Concernant l'environnement socio-économique et familial des jeunes en CDI, près de 80 % déclarent que leur père travaille, 64 % que leur mère travaille ; 18 % que leur père est au chômage, inactif ou retraité et 33 % que leur mère est au chômage, inactive ou retraitée.

Pour les parents qui travaillent, 37,5 % des pères sont « employé », 28 % « Cadre, ingénieur ou profession libérale ». Dans le cas des mères, 60 % sont « employée » et 16 % « Cadre, ingénieur ou profession libérale ».

Tableau 16

CSP des parents des jeunes en CDI en octobre 2012

CSP du PÈRE	%
Artisan, Commerçant	9,4
Chef d'entreprise	9,4
Cadre, ingénieur ou profession libérale	28,1
Technicien, Contremaître, agent de maîtrise	6,2
Employé	37,5
Ouvrier	6,2
Ne sait pas	3,1
	100

Valeur(s) manquante(s) = 7

CSP de la MERE	%
Agriculteur exploitant	4
Artisan, Commerçant	8
Chef d'entreprise	8
Cadre, ingénieur ou profession libérale	16
Technicien, Contremaître, agent de maîtrise	4
Employé	60
	100

Valeur(s) manquante(s) = 14

Champ : jeunes en CDI en octobre 2012.

Les jeunes en CDI sont 69 % à vivre chez leurs parents. 21 % vivaient déjà seuls lors de la première interrogation auxquels viennent s'ajouter 10 % de jeunes ayant quitté le domicile familial entre les deux interrogations. Ainsi, les jeunes en CDI sont assez naturellement ceux qui ont le plus fréquemment quitté le domicile de leurs parents.

Nous avons ensuite demandé aux jeunes s'ils souhaitaient rester dans leur emploi, s'ils recherchaient éventuellement un autre emploi. Parmi les jeunes occupant un emploi en CDI en octobre 2012:

- 46 % souhaitent rester « le plus longtemps possible » dans leur emploi
- 51 % souhaitent y rester « pour le moment »
- 3 % disent ne pas souhaiter y rester.

Si on compare leurs réponses à celle des autres jeunes en emploi (aux deux dates ou uniquement lors de la seconde interrogation), on constate que le fait d'être en CDI réduit sensiblement la part des

jeunes déclarant ne pas souhaiter rester dans leur emploi. Pour autant, ils sont plus nombreux à déclarer « oui pour le moment ». On imagine assez facilement qu'ils « n'ont pas pu refuser » un emploi en CDI, même si celui-ci ne correspondait pas toujours à ce qu'ils voulaient faire.

Encadré 4: Les jeunes ayant déclaré avoir obtenu un nouveau diplôme, titre ou qualification depuis leur sortie du système scolaire

En fin de questionnaire, nous avons demandé aux jeunes s'ils avaient obtenu un nouveau titre ou diplôme depuis leur sortie du système scolaire.

15 % des jeunes ont répondu par l'affirmative.

Parmi eux :

- 33 % indiquent avoir obtenu un diplôme de niveau IV (majoritairement un bac général ou professionnel)
- 15 % ont obtenu un diplôme de niveau V (CAP ou BEP)

Les autres ont obtenu des titres professionnels (CQP notamment dans le domaine de la sécurité), des certifications et attestations à la suite de formation (CACES Conduite d'engins, attestation de formation en secrétariat, auxiliaire ambulancier, titre certifié de secrétaire médicale...).

Un élément à noter concerne le fait que la plupart des jeunes déclarant avoir obtenu un bac depuis leur sortie du système scolaire sont des jeunes issus d'une terminale générale, technologique ou professionnelle, et qui avaient déclaré en février 2012, lors de la première interrogation, avoir obtenu leur bac. Il convient donc de rester prudent sur l'interprétation de ces chiffres.

5. LES JEUNES « À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI »

A la question : « quelle est votre situation actuelle ? », les jeunes pouvaient répondre : « être inscrit comme demandeur d'emploi » ou « participer à un programme d'accompagnement et/ou de formation ».

La section qui suit présente le cas de ces deux sous-groupes. Nous avons fait le choix de traiter ensemble ces deux sous-groupes, compte tenu de la difficulté pour les jeunes de faire réellement la différence entre « être inscrit comme demandeur d'emploi » qui, pour nous, réfère à une inscription chez Pôle Emploi, et le fait d'être accompagnés dans leur recherche d'emploi.

Lors de la seconde interrogation en octobre, 30,4 % des jeunes interrogés se déclarent en recherche d'emploi.

Parmi eux :

- 80 % étaient déjà en recherche d'emploi 7 mois plus tôt lors de la première interrogation,
- 14,9 % étaient en emploi,
- 4,5 % se déclaraient inactifs.

La première section va se concentrer sur les jeunes ayant perdu leur emploi entre les deux vagues d'interrogation. La section suivante traitera des jeunes en recherche d'emploi aux deux vagues d'interrogation.

5.1. Ceux qui ont perdu leur emploi depuis février

Parmi les jeunes qui ont perdu leur emploi entre les deux interrogations et qui sont sans emploi en octobre :

- 70 % occupaient un CDD en février,
- 10 % étaient en intérim,
- et autant en contrat de professionnalisation.

La première cause de perte d'emploi est donc la fin d'un contrat temporaire, comme c'est le cas pour la majorité des inscriptions chez Pôle Emploi.

Pour autant, seuls 20 % des jeunes déclarent percevoir une allocation chômage. 80 % d'entre eux disent n'avoir aucune source de revenu. La question est donc de savoir s'ils n'ont pas fait les démarches auprès de Pôle Emploi et ne sont donc pas inscrits, ou si le volume d'heures travaillées dans ces contrats n'était pas suffisant pour qu'ils prétendent à une indemnisation en tant que demandeur d'emploi.

Tous ces jeunes étaient salariés dans le secteur des services mais pas majoritairement dans l'hôtellerie ou la restauration.

Les jeunes ayant perdu leur emploi entre les deux interrogations sont issus d'une terminale professionnelle dans 47 % des cas, d'une terminale générale ou technologique dans 26 % des cas et d'une terminale BEP dans 10 % des cas.

La majorité d'entre eux (58 %) sont issus d'une spécialité tertiaire, 26 % d'une filière générale ou artistique et 16 % d'une spécialité industrielle. Les plus nombreux ont entre 19 et 20 (63 %) et 26 % ont 21 ans.

Parmi ces jeunes, plus de 15 % déclarent avoir obtenu un diplôme ou une certification depuis leur sortie du système scolaire. Il s'agit notamment de brevets professionnels de niveau IV dans le secteur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, d'un bac professionnel (suite très probablement à un contrat de professionnalisation réalisé sur l'année 2011-2012) ou de qualification du secteur sanitaire et social.

Situation familiale

Parmi les jeunes ayant perdu leur emploi depuis février et se déclarant donc en recherche d'emploi lors de la seconde interrogation, 74 % déclarent que leur père travaille, 58 % que leur mère travaille ; 21 % que leur père est au chômage, inactif ou retraité, 42 % que leur mère est au chômage, inactive ou retraitée.

Pour les parents qui travaillent, 21 % des pères sont « ouvrier », autant « chef d'entreprise », 14 % sont « cadre, ingénieur ou profession libérale », autant « employé » ou « artisan, commerçant ». Dans le cas des mères, près de 36 % sont « employée » et 18 % « cadre, ingénieur ou profession libérale ».

Tableau 17

CSP des parents des jeunes en recherche d'emploi en octobre 2012

CSP du PÈRE	%
Agriculteur exploitant	7,1
Artisan, Commerçant	14,3
Chef d'entreprise	21,4
Cadre, ingénieur ou profession libérale	14,3
Technicien, Contremaître, agent de maîtrise	7,1
Employé	14,3
Ouvrier	21,4
	100

Valeur(s) manquante(s) = 5

CSP de la MERE	%
Agriculteur exploitant	9,1
Artisan, Commerçant	9,1
Chef d'entreprise	9,1
Cadre, ingénieur ou profession libérale	18,2
Technicien, Contremaître, agent de maîtrise	18,2
Employé	36,4
	100

Valeur(s) manquante(s) = 8

Champ : jeunes en recherche d'emploi en octobre 2012.

Tous les jeunes ayant perdu l'emploi qu'ils occupaient en février et se trouvant actuellement à la recherche d'un emploi habitent chez leur parents, 95 % n'ont pas quitté le domicile parental, 5 % y sont revenus.

5.2. Ceux qui sont en recherche d'emploi aux deux dates

Comme nous l'avons vu au début de cette partie, la majorité des jeunes en recherche d'emploi en octobre étaient déjà dans cette situation en février 2012, soit 7 mois plus tôt. C'est le cas de 80 % des jeunes en recherche d'emploi en octobre, soit quasiment 25 % de notre cohorte.

Ainsi, 1 jeune sur 4 sortis précocement du système scolaire en juin 2011 était au chômage à la fois 8 et 16 mois après sa sortie.

Caractéristiques de ces jeunes

55,6 % de ces jeunes sont sortis du système scolaire au niveau IV, 33 % au niveau V.

Plus de 80 % sont issus de filières professionnelles, dont 54 % d'une filière tertiaire et 39 % d'une filière industrielle.

La majorité de ces jeunes (70 %) ont entre 19 et 20 ans lors de la seconde vague d'interrogation en octobre. Ce ne sont donc ni les plus jeunes ni les plus âgés de notre cohorte.

65 % sont des garçons et 35 % des filles.

Revenu et situation familiale

Lorsque nous demandons à ces jeunes quelles sont leurs sources de revenu :

- 55,6 % déclarent n'avoir « aucun revenu »
- 26 % disent vivre « d'aides des parents »
- 9,3 % de travail en intérim ou de petits boulots
- 5,6 % d'allocation ou d'aides (mission locale, Pôle Emploi)

58 % des jeunes déclarent que leur père travaille, 33 % qu'il est au chômage, inactif ou retraité. La proportion des mères qui travaillent n'est que de 42,6 %, 56 % sont au chômage, inactives ou retraitées.

Quand ceux-ci travaillent, la majorité est « employé » (31 % des pères et 75 % des mères). Les pères sont « ouvriers » dans près d'1/4 des cas et « Cadre, ingénieur ou profession libérale » dans 1/5 des cas.

Tableau 18

CSP des parents des jeunes en recherche d'emploi en février et octobre 2012

CSP du PÈRE	%
Artisan, Commerçant	3,5
Chef d'entreprise	3,5
Cadre, ingénieur ou profession libérale	20,7
Technicien, Contremaître, agent de maîtrise	17,2
Employé	31,0
Ouvrier	24,1
	100

Valeur(s) manquante(s) = 19

CSP de la MERE	%
Artisan, Commerçant	10
Cadre, ingénieur ou profession libérale	10
Employé	75
Ne sait pas	5
	100

Valeur(s) manquante(s) = 28

Champ : jeunes en recherche d'emploi en février et octobre 2012.

98 % des jeunes habitent dans le département du Var.

Parmi les jeunes qui sont en recherche d'emploi lors des deux vagues d'interrogation, 83 % habitent toujours le domicile familial, 12,5 % l'ont quitté sur la période pour rejoindre les 4 % des jeunes qui vivaient déjà, en février, seuls ou en couple.

Parcours depuis la sortie du système scolaire

A la question : « Avez-vous occupé 1 ou plusieurs emplois depuis votre sortie du système scolaire ? », 74 % répondent oui et 26 % déclarent n'avoir occupé aucun emploi.

Parmi ceux qui déclarent avoir occupé au moins un emploi, à la question « combien », les jeunes répondent :

- 47,5 % répondent 1 emploi,
- 22,5 % répondent 2 emplois,
- 12,5 % déclarent avoir occupé 3 emplois,
- Les 17,5 % restant déclarent plus de 3 emplois.

Ainsi on peut noter que peu de jeunes de notre cohorte n'ont eu aucune activité depuis leur sortie du système scolaire. Ainsi, les jeunes ne déclarant en octobre 2012 avoir occupé aucun emploi depuis cette date représentent 6,4 % de notre cohorte.

Recherche d'emploi

Les jeunes ont été interrogés sur les moyens qu'ils mettaient en œuvre dans leur recherche d'emploi.

Tableau 19

Inscription dans des structures d'aide à la recherche d'emploi

	Oui	Non
Pôle Emploi	58,3 %	41,7 %
Mission Locale	60,4 %	39,6 %
Entreprise d'intérim	45,8 %	54,2 %

Champ : jeunes en recherche d'emploi en février et octobre 2012.

De façon cumulée, on peut dire que :

- Un tiers des jeunes sont à la fois inscrits chez Pôle Emploi et à la mission locale ;
- Près de 15 % ne sont inscrits dans aucune structure ;
- Un quart ne sont inscrits que chez Pôle Emploi, et pas à la mission locale ;
- Et 27 % à la mission locale, mais pas chez Pôle Emploi.

Ces chiffres sont proches des déclarations des jeunes qui étaient en recherche d'emploi lors de la première vague d'enquête. La part des jeunes inscrits dans aucune structure est stable, les inscriptions à la seule mission locale sont par contre plus fréquentes.

5.3. Jeunes en recherche d'emploi, accompagnement et ressources

Nous avons demandé à l'ensemble des jeunes à la recherche d'un emploi s'ils avaient eu des entretiens dans le cadre des structures qui les suivaient, si oui leur nombre et nous leur avons ensuite demandé à quoi leur avaient servi ces entretiens et comment ils jugeaient leur utilité. Un avertissement néanmoins à garder à l'esprit : le nombre de réponse à ces questions a été faible.

Les répondants ont indiqué à plus de 88 % avoir eu des entretiens dans le cadre de la structure à laquelle ils étaient inscrits. Parmi eux,

- 41 % indiquent de 2 à 5 entretiens,
- 23,5 % 1 entretien
- 17,6 % de 6 à 9 entretiens.

Tableau 20

Rôle des entretiens

Ce ou ces entretiens vous ont-ils permis...	Oui	Non
De « mieux cibler votre recherche d'emploi »	46,7 %	53,3 %
De trouver des offres de formation, de stage ou d'emploi	60 %	40 %
D'accéder à une formation	40 %	60 %
D'accéder à un stage	20 %	80 %
D'accéder à un emploi	53,3 %	46,7 %

Champ : jeunes en recherche d'emploi en février et octobre 2012.

La dernière question portait sur l'appréciation qu'avaient les jeunes de l'utilité globale de ces entretiens. 2 jeunes sur trois déclarent que ce ou ces entretiens ont été utiles (13,3 % très utiles, 53,3 % plutôt utiles). Par contre, 13,3 % des jeunes déclarent que ces entretiens ont été « inutiles ».

Tableau 21

Appréciation de l'utilité globale des entretiens

Aujourd'hui, diriez-vous que ces entretiens ont été :	
	%
Très utiles	13,3
Plutôt utiles	53,3
Plutôt inutiles	20
Inutiles	13,3

Champ : jeunes en recherche d'emploi en février et octobre 2012.

Nous avons tenté de recueillir quelques informations concernant les ressources des jeunes.

Ces questions ont été assez inégalement complétées selon les catégories de jeunes.

Chez les jeunes en recherche d'emploi lors des deux interrogations, les types de ressources mentionnées sont les suivantes (plusieurs réponses étaient possibles, mais c'est assez faible) :

- 60 % ne répondent pas (50 %) ou déclarent n'avoir « aucune source de revenu » (10 %)
- 22 % que leur revenus proviennent d'aides des parents,
- 4,5 % d'allocations chômage ou venant de la mission locale,
- 4,5 % de mission d'intérim.

Quand on essaie de connaître les montants de ces ressources :

- 58 % des jeunes ne répondent pas (soit ils considèrent n'avoir pas de ressources, soit ils refusent, soit disent « ne sais pas »),
- 21 % répondent « zéro » euro,

- 4,5 % entre 500 et 800 euros,
- 7,5 % plus de 800 euros.

Il ne faut pas oublier que plus de 8 jeunes sur 10 habitent chez leurs parents, ce qui n'est pas compris dans la déclaration de ces ressources mais qui, bien entendu, leur permet d'avoir des charges faibles.

6. REVENUS ET RESSOURCES DES JEUNES

Toute une série d'informations concernant les revenus des jeunes, que ce soit sous forme de salaire pour ceux qui sont en emploi ou d'autres types de revenus pour les inactifs ou les demandeurs d'emploi, ont été recueillies.

La présente section permet d'avoir un regroupement de l'ensemble de ces informations en un même point du document pour les différentes catégories de jeunes que nous avons distinguées au cours du rapport.

o Les jeunes en emploi en octobre

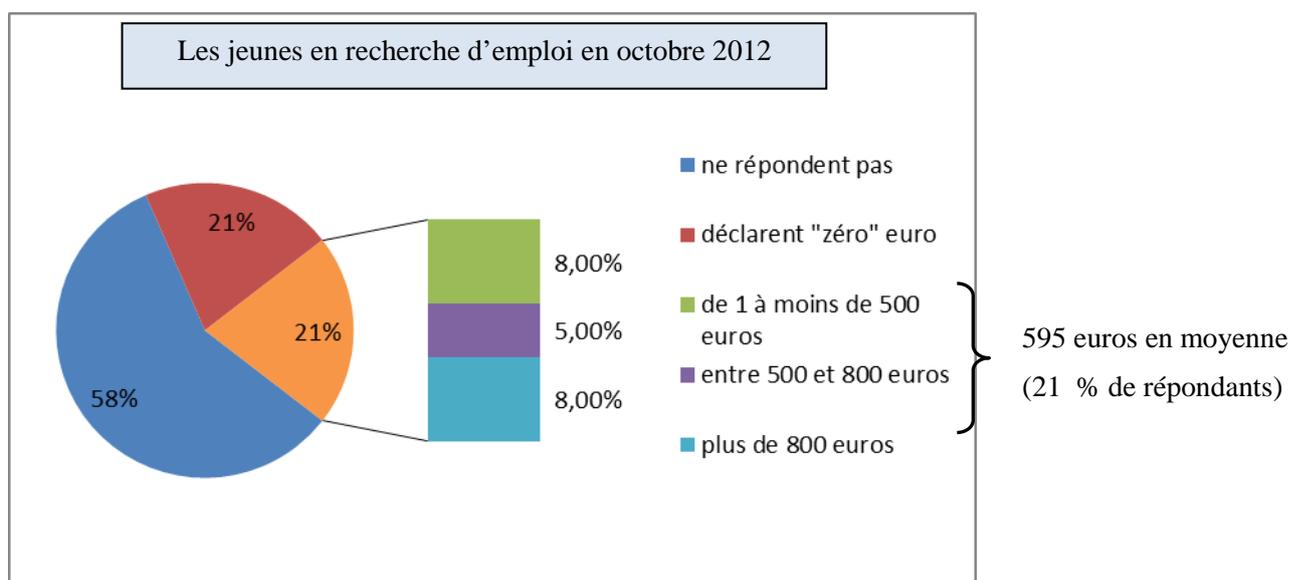
- salaires moyen : 1 123 euros
- min : 500 euros ; max : 2 100 euros

o Dont les jeunes en CDI :

- salaire moyen : 1 210 euros
- min : 400 euros ; max : 2 200 euros

o Les jeunes en recherche d'emploi :

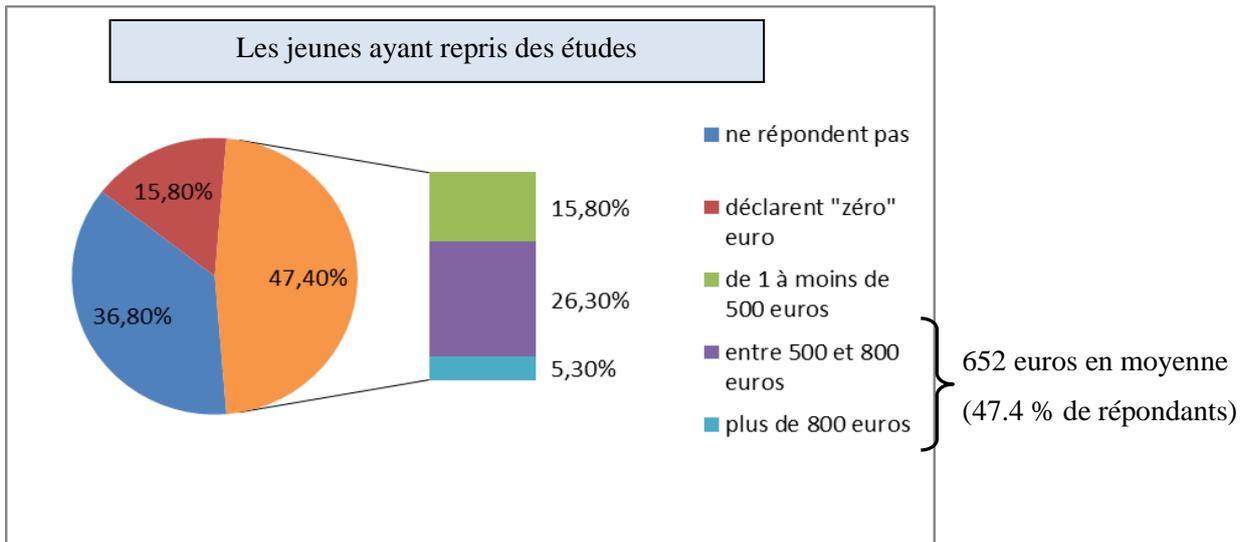
- 58 % de ces jeunes n'ont pas répondu, et 21 % ne déclarent percevoir « aucun revenu »
- Parmi les 21 % qui ont donné une réponse, la moyenne des ressources déclarées est de 595 euros
- Le type de ressource le plus fréquemment indiqué est « l'aide des parents » (22,4 % des cas)



○ **Les jeunes inactifs:**

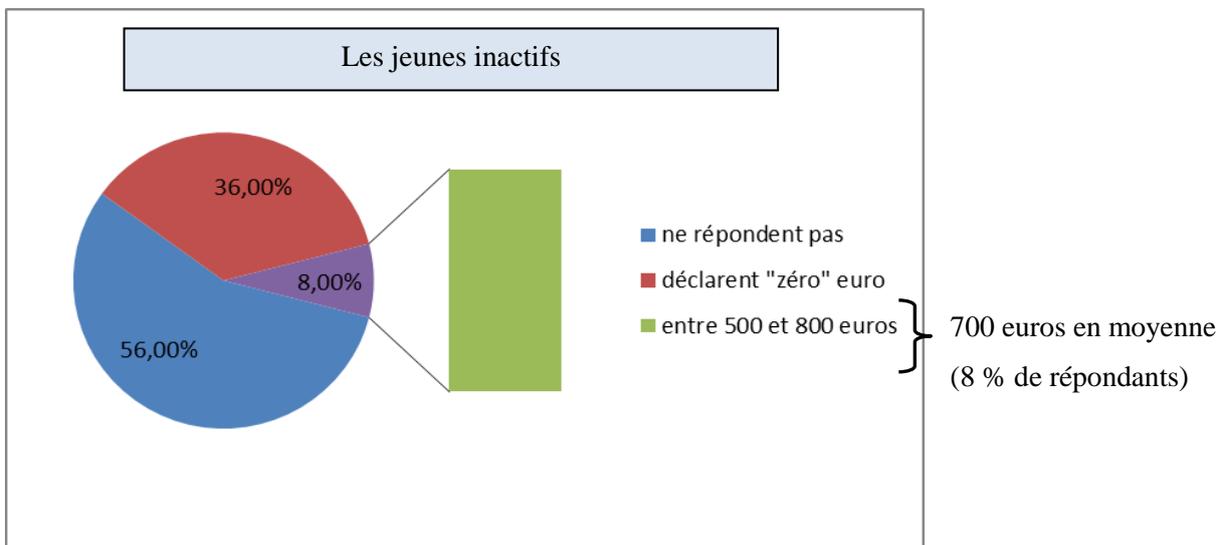
○ **Ceux qui ont repris des études :**

- 36,8 % de ces jeunes n'ont pas répondu, et 15,8 % ne déclarent percevoir « aucun revenu »
- Parmi les 47,4 % qui ont donné une réponse, la moyenne des ressources déclarées est de 652 euros
- Le type de ressource le plus fréquemment indiqué est « revenus perçus dans le cadre d'une formation en alternance » (37 % des cas).



○ **Ceux qui sont inactifs :**

- 56 % de ces jeunes n'ont pas répondu, et 36 % ne déclarent percevoir « aucun revenu »
- Le type de ressource le plus fréquemment indiqué est « l'aide des parents » (12 % des cas).



CONCLUSION ET ESQUISSE DE PARCOURS

Le présent rapport rend compte de la seconde vague d'interrogation des jeunes entrés de façon précoce sur le marché du travail en juin 2011. 84 % des jeunes interrogés en février 2012 lors de la première vague ont été interrogés à nouveau en octobre 2012, ce qui permet de disposer d'une base de 220 questionnaires exploitables.

L'un des premiers constats encourageant concerne la part des jeunes en emploi, celle-ci est passée de 42,7 % 8 mois après leur sortie du système scolaire à 50 % 16 mois après leur sortie en juin 2011. De même, la part des jeunes en recherche d'emploi a baissé et celle des inactifs s'est accrue consécutivement à des reprises d'études assez nombreuses. Ce constat n'est pas sans lien avec l'activité saisonnière du territoire qui a généré un grand nombre des nouvelles embauches ayant eu lieu entre les deux interrogations.

Ainsi, près de 10 % de la cohorte déclare avoir repris des études en octobre 2012. Près d'un jeune sur deux ayant repris des études se déclarait en recherche d'emploi 8 mois plus tôt. La majorité des poursuites d'études s'est faite dans le supérieur (BTS, IUT, Université) donc assez largement du fait des bacheliers et dans une logique de poursuite de la formation initiale et peu dans celle d'une véritable réorientation. On retrouve ici les conclusions de la dernière enquête Génération du Céreq qui concerne les jeunes sortis du système scolaire en 2007 et interrogés en 2010. Parmi l'ensemble des sortants du secondaire, 9 % ont repris des études.

Au côté des jeunes ayant repris des études, un ensemble de jeunes se déclarent inactifs. Ils l'étaient le plus souvent déjà en février 2012. Parmi eux, près de 3 sur 10 déclarent ne pas avoir de projet de recherche d'emploi dont 16 % pas de reprise d'étude non plus.

La moitié des jeunes interrogés se trouve en emploi lors de l'interrogation. C'est moins que les chiffres nationaux de l'enquête Génération dans laquelle 63 % des sortants du secondaire sont en emploi, mais qui se situent 3 ans après la sortie et non 16 mois comme notre enquête.

2/3 d'entre eux occupaient déjà un emploi en février et pour la grande majorité il s'agit du même emploi. Plus de 4 jeunes sur 10 occupent un CDI et près d'1/4 un contrat de professionnalisation. Plus de 2 jeunes sur 10 sont en CDD. La moyenne des salaires perçus par ces jeunes se situe au niveau du SMIC, ils occupent majoritairement des postes d'employés de commerce ou des services aux particuliers. Ces jeunes ont à plus de 70 % un niveau bac (plus que la moyenne de la cohorte) et sont plus souvent des garçons. Si les taux d'emplois des parents de ces jeunes sont parmi les plus élevés, la catégorie socio-professionnelle des parents, quant à elle, n'apparaît pas comme une variable significativement différente entre les catégories de jeunes.

Les jeunes de notre cohorte en situation d'emploi sont employés dans des entreprises de taille supérieure à l'ensemble des entreprises du SCoT. D'ailleurs les jeunes en emploi lors des deux interrogations travaillent plus fréquemment en dehors du département du Var.

Malgré la conjoncture économique difficile de la période étudiée, un nombre non négligeable de jeunes a trouvé un emploi entre février et octobre 2012, la période estivale y étant pour beaucoup. Ainsi, 1/3 des jeunes en emploi en octobre ont trouvé cet emploi depuis la première interrogation. La moitié de ces postes sont des CDD, près de 28 % des CDI et 14 % des emplois d'intérim. Ce dernier

chiffre est en hausse par rapport à sa part en février et suit ainsi la tendance générale sur le SCoT d'un développement de l'intérim. Près de 6 embauches sur 10 ont eu lieu sur la période mai/juin/juillet.

Un peu moins d'1 jeune sur 3 interrogés en octobre 2012 se déclare à la recherche d'un emploi, parmi eux 80 % étaient déjà dans cette situation en février. Les quelques-uns qui étaient en emploi en février ont vu pour beaucoup leur CDD ou leur mission d'intérim ne pas se pas être reconduits.

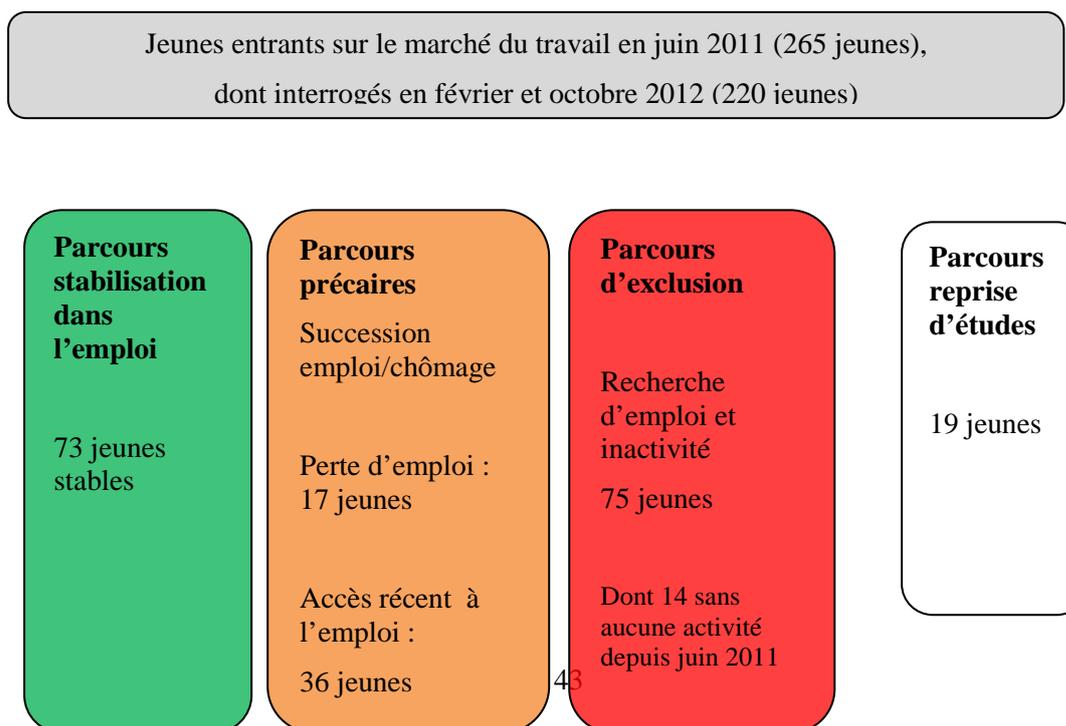
Les jeunes qui se déclarent en recherche d'emploi aux deux vagues d'interrogation représentent 25 % de la cohorte. Il s'agit le plus souvent de jeunes de niveau V, la plupart déclarent ne percevoir « aucun revenu » ou vivre grâce à l'aide de leur parent, chez qui la grande majorité vie encore. Leurs parents sont moins souvent en emploi que l'ensemble de la cohorte.

Pour autant, ces jeunes ne sont pas totalement coupés du marché du travail puisque $\frac{3}{4}$ d'entre eux déclarent avoir occupés au moins 1 emploi depuis leur sortie du système scolaire, dont 30 % 3 emplois ou plus. En parallèle, 1 jeune sur 4 déclare n'avoir occupé aucun emploi depuis sa sortie du système scolaire, soit 16 mois plus tôt. Ils représentent 6.4 % de l'ensemble de la cohorte.

Les jeunes en recherche d'emploi sont massivement inscrits auprès de structures d'accompagnement, Pôle Emploi, Mission locale notamment. Parmi eux, 9 jeunes sur 10 déclarent avoir eu au moins 1 entretien, 40 % d'entre eux entre 2 et 5. Près d'1 jeune sur 2 déclare que ces entretiens lui ont permis de mieux cibler sa recherche d'emploi et/ou d'accéder à un emploi. 2 jeunes sur 3 jugent ces entretiens utiles.

Au-delà de l'ensemble de ces éléments on peut noter que les situations les plus fréquentes sont souvent le maintien dans la situation de février 2012. Ainsi, les jeunes en emploi sont plutôt confortés dans cette situation et les jeunes qui étaient à la recherche le sont encore. Le fait d'être allé jusqu'au niveau IV et d'être diplômé facilite l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi.

A partir des deux vagues d'enquêtes nous pouvons établir des **débuts de parcours d'insertion** professionnelle des jeunes sur une période de 16 mois à compter de la sortie du système scolaire. Trois types de parcours peuvent être identifiés : des parcours d'insertion réussie et de stabilisation dans l'emploi pour toute la période d'observation (en vert), des parcours précaires où les jeunes sont soit en recherche d'emploi soit en emploi depuis peu et dont l'insertion demande à être confirmée (en orange), des parcours d'exclusions avec des jeunes qui sont en recherche d'emploi depuis leur sortie du système scolaire (parfois avec quelques emplois courts entre temps)(parcours rouge).



ANNEXES

Annexe 1 : Tableaux synthétiques

Situations des jeunes et de leurs parents (en %)

	Emploi		Non emploi (inactif, chômage, retraite)	
	père	mère	père	mère
En emploi aux deux dates	80 %	77 %	18 %	22 %
En emploi en octobre	86 %	53 %	11 %	45 %
En recherche d'emploi aux 2 dates	58 %	43 %	33 %	56 %
En recherche d'emploi depuis février	74 %	58 %	21 %	42 %
Inactif	64 %	60 %	20 %	36 %
En reprise d'études	74 %	79 %	16 %	21 %

Lecture : parmi les jeunes en emploi lors des deux interrogations, 80 % déclarent que leur père travaille, 77 % déclarent que leur mère travaille, 18 % déclarent que leur père ne travaille pas, 22 % déclarent que leur mère ne travaille pas.

Situations des jeunes et niveau d'étude (en %)

	Ensemble	En emploi aux deux dates	En recherche d'emploi aux 2 dates	Inactif aux deux dates	En emploi en octobre (et autre situation en fév.)	Recherche d'emploi en octobre (et autre situation en fév.)	Inactif en octobre (et autre situation en fév.)	Total
3ieme G et insertion	4,1	4,1 33,3	2,1 11,1	15,4 22,2	0 0	5,3 11,1	6,5 22,2	100
2nde_1ere G et techno	1,8	1,4 25	0 0	0 0	2,8 25	5,3 25	3,2 25	100
Terminale G et techno	22,2	26 38,8	12,5 12,2	30,8 8,2	19,4 14,3	26,3 10,2	25,8 16,3	100
1ere année CAP	3,2	1,4 14,3	6,3 42,9	7,7 14,3	2,8 14,3	0 0	3,2 14,3	100
2eme année CAP	14,1	15,1 35,5	18,8 29	15,4 6,5	11,1 12,9	5,3 3,2	12,9 12,9	100
Terminale BEP	7,7	4,1 17,7	4,2 11,8	0 0	13,9 29,4	10,5 11,8	16,1 29,4	100
2nde pro	0,5	0 0	2,1 100	0 0	0 0	0 0	0 0	100
1ere pro	4,1	1,4 11,1	10,4 55,6	0 0	2,8 11,1	0 0	6,5 22,2	100
Terminale pro	41,7	45,2 35,9	43,8 22,8	30,8 4,4	47,2 18,5	47,4 9,8	25,8 8,7	100
Total	100	100	100	100	100	100	100	

Lecture (exemple premières lignes): parmi l'ensemble des jeunes interrogés, 4.1 % sont sortis du système scolaire avec un niveau 3^{ième} générale ou d'insertion. Parmi les jeunes en emploi aux deux interrogations, 4.1 % ont un niveau 3^{ième} générale ou d'insertion. Parmi les jeunes sortis du système scolaire avec un niveau 3^{ième} générale ou d'insertion, 4.1 % sont en emploi aux deux dates.

Les différences hommes/femmes (en %)

	Hommes	Femmes	Total
En emploi aux deux dates	35,9 76,7	26,6 23,3	100
En recherche d'emploi aux 2 dates	19,9 64,6	26,6 35,4	100
Inactif aux deux dates	4,5 53,9	9,4 46,1	100
En emploi en octobre (et autre situation en février)	19,2 83,3	9,4 16,7	100
Recherche d'emploi en octobre (et autre situation en février)	7,1 57,9	12,5 42,1	100
Inactif en octobre (et autre situation en février)	13,5 67,7	15,6 32,3	100
Total	100	100	

Lecture (exemple des deux premières lignes): Parmi les individus en emploi aux deux dates, 76,7 % sont des hommes et 23,3 % sont des femmes. Parmi les hommes, 35,9 % sont en emploi aux deux dates, 26,6 % des femmes sont en emploi aux deux dates.

Annexe 2 : Questionnaire de l'enquête

Insertion précoce sur le marché du travail Est-varois

2nde vague (sept-oct. 2012)

1. (DATEN) Etes-vous bien né le jj/mm/aaaa ?

Oui.....1

Non.....2

2. (SITUCHANGE) Lors de notre dernière enquête, vous aviez déclaré être <importer situ> ? est-ce toujours le cas ?

Oui 1

Non 2

Si oui :

- si situ=« en emploi » vers question 58
- si situ=« inscrit comme demandeur d'emploi » ou « participe à un programme d'accompagnement et/ou de formation » vers question 64
- si situ=« sans activité » vers 79

Si non :

3. (SITU2) Quelle est votre situation actuelle ?

Je suis en emploi.....1 (aller à la question 4)

Je suis inscrit comme demandeur d'emploi.....2 (aller à la question 31)

Je participe à un programme d'accompagnement et/ou de formation.....3 (idem)

Je suis sans activité, j'ai repris des études.....4 (aller à la question 46)

Je vais maintenant vous poser des questions sur l'emploi que vous occupez actuellement et sur votre employeur.

Si SITU2=1

1. (PROF) Quelle profession exercez-vous ?

Libellé en clair

2. (STATUT) Etes-vous ?

Indépendant1

Salarié.....2

Chef d'entreprise.....3

Vous aidez une personne dans son travail sans être rémunéré ...4

3. (CPF) Quel est votre classification professionnelle, votre qualification ?

Mancœuvre

Ouvrier qualifié ou technicien d'atelier

Agent de maîtrise

Directeur général

Technicien, dessinateur, VRP

Instituteur, assistante sociale, infirmière et autre personnel de catégorie B de la fonction publique

Ingénieur et cadre

Professeur et personnel de catégorie A de la fonction publique

Employés de bureau, de commerce, agents de service, aides-soignantes, gardienne d'enfants, personnels de catégorie C de la fonction publique

Autres

4. (FN) Quelle est votre fonction principale ?

Production, fabrication, chantiers

Installation, réparation, maintenance

Nettoyage, gardiennage, entretien ménager

Manutention, magasinage, logistique
Secrétariat, saisie, accueil
Gestion, comptabilité
Commerce, vente, technico-commercial
Etudes, recherche et développement, méthodes
Autres

5. A quelle date avez-vous obtenu cet emploi ?

(ANCIMOIS) Mois	(ANCIAN) Année
Janvier01	2010 10
Février.....02	2011 11
Mars.....03	2012 12
Avril04	
Mai05	
Juin06	
Juillet.....07	
Août08	
Septembre09	
Octobre10	
Novembre11	
Décembre12	

6. (CONTRAT) Quel type de contrat avez-vous ?

Contrat de professionnalisation.....	1
Contrat aidé (Contrat d'insertion dans la vie sociale-CIVIS, Contrat unique d'insertion-CUI)	2
CDD	3
CDI.....	4
Par Intérim	5

Autres, précisez.....6

Si CONTRAT = 1

7. (DILPCPRO) Quel diplôme, titre ou qualification préparez-vous dans le cadre de votre contrat de professionnalisation ?

En clair

8. (TEMPS) Travaillez-vous à temps plein ou à temps partiel ?

Temps plein..... 1

Mi-temps.....2

Autre temps partiel, précisez le nombre d'heure par semaine.....3

Je vais maintenant vous poser quelques questions sur votre entreprise.

9. (NOMENT) Quel est le nom de votre établissement (lieu de travail) ?

Libellé en clair

10. (ADRENT) Quelle est l'adresse de votre établissement (lieu de travail) ?

Libellé en clair

Si « ne sais pas »

11. (VILLEENT) Dans quelle ville se situe votre lieu de travail ?

Liste commune INSEE

12. (DEMEN) Avez-vous dû déménager pour occuper cet emploi ?

Oui 1

Non 2

13. (PUB) Quel est le statut de votre employeur ?

Etat.....	1
Collectivités territoriales, HLM, Hôpitaux.....	2
Sécurité sociale.....	3
Entreprise publique.....	4
Entreprise Privée.....	5
Association.....	6

14. (ENTFAM) Cette entreprise appartient-elle à un membre de votre famille ?

Oui	1
Non	2

15. (T) Combien de salariés sont employés dans votre établissement ?

De 0 à 9 salariés.....	1
De 10 à 49 salariés.....	2
De 50 à 499 salariés.....	3
500 salariés et plus	4

16. (NAF2) Quelle est l'activité de votre entreprise ?

Agriculture, sylviculture et pêche	1
Industries extractives.....	2
Industrie manufacturière.....	3
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné.....	4
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution.....	5
Construction.....	6
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles.....	7
Transports et entreposage.....	8
Hébergement et restauration.....	9
Information et communication.....	10
Activités financières et d'assurance.....	11
Activités immobilières.....	12
Activités spécialisées, scientifiques et techniques.....	13
Activités de services administratifs et de soutien.....	14

Administration publique.....	15
Enseignement.....	16
Santé humaine et action sociale.....	17
Arts, spectacles et activités récréatives.....	18
Autres activités de services.....	19

17. (TROUV) Comment avez-vous trouvé cet emploi ?

Par Pôle Emploi ?	1 oui/non
Par la mission locale ?.....	2 oui/non
Par votre ancien collège ou lycée ?	3 oui/non
Par votre famille et/ou des amis ?	4 oui/non
Sur un site Internet ?	5 oui/non
Autres, précisez.....	6

18. (LIENJOB) Cet emploi est-il lié à un emploi saisonnier ou occasionnel que vous avez occupé auparavant ?

Oui	1
Non	2

19. (SALNET) Quel est actuellement votre salaire mensuel net ?

Montant en clair en euros	1
Le SMIC.....	2

Si refus,

20. (SALTR) Dans quelle tranche de salaire vous situez-vous ?

De 1000 à moins de 1200 euros	1
De 1200 à moins de 1400 euros	2
De 1400 à moins de 1600 euros	3
De 1600 à moins de 1800 euros	4
De 1800 à moins de 2000 euros	5
Plus de 2000 euros	6

21. (CORRESP) Cet emploi correspond-il à ce que vous envisagiez à votre sortie du système scolaire?

Oui 1
Non.....2

22. (RESTE) Souhaitez-vous rester dans cet emploi ?

Oui, le plus longtemps possible..... 1
Oui, pour le moment..... 2
Non 3

23. (RECHEMPL) Actuellement, recherchez-vous un autre emploi ?

Oui 1
Non 2

Si rechempl=1

24. (LIEURECH) Vous recherchez cet emploi :

Uniquement dans le Var 1
Uniquement en région PACA 2
Dans toute la FRANCE..... 3

25. (AUTREEMP) Avez-vous occupé un ou plusieurs autres emplois que celui que vous venez de décrire depuis votre sortie du système scolaire ?

Oui 1
Non.....2

Si AUTREEMP=1

26. (NBREAE) combien d'emplois avez-vous occupés ?

Prise en clair

27. (TPSAUTREEMP) Au total combien de temps représentent ce ou ces emplois ?

Moins d'1 mois.....1
De 1 à moins de 3 mois.....2
De 3 à moins de 6 mois.....3
Plus de 6 mois.....4

Je vais maintenant vous poser des questions sur votre recherche d'emploi.

Si SITU2=2 ou 3

28. (INSCRIT) Etes-vous inscrit dans une structure ?

Aucune structure.....0 oui/non
Pôle Emploi ? 1 oui/non
La mission locale ? 2 oui/non
La mission générale d'insertion ? 3 oui/non
Une entreprise d'intérim ?4 oui/non
Autres, précisez..... 5 oui/non

Si INSCRIT ≠ 0

29. (ANCISTRU) Depuis quand êtes-vous inscrit dans cette structure ?

(ANCISTRM) Mois

(ANCISTRA) Année

Janvier01
Février.....02
Mars03
Avril04
Mai05
Juin06
Juillet.....07
Août.....08
Septembre09
Octobre10
Novembre11
Décembre12

2010 10
2011 11
2012 12

30. (ACTION) Participez-vous à une action particulière dans cette structure : accompagnement renforcé, action de formation, stage... ?

Oui 1
Non 2

31. Si ACTION=1 : (QACTION) Laquelle et en quoi consiste-t-elle ?

Réponse libre

32. (ENTRETIEN) Avez-vous eu au moins un entretien avec un conseiller dans cette structure ?

Oui.....1

Non.....2

33. Si oui, (NBRENTRETIEN) Combien d'entretiens avez-vous eu ?

1.....1

2 à 5.....2

6 à 9.....3

10 et plus.....4

34. (EFFETENTR) Ces entretiens vous ont-ils permis de :

Mieux cibler votre recherche d'emploi (Oui/Non).....1

Trouver des offres de formation, de stage ou d'emploi (Oui/Non).....2

Accéder à une formation (Oui/Non).....3

Accéder à un stage (Oui/Non).....4

Accéder à un emploi (Oui/Non).....5

35. (UTILENTR) Aujourd'hui, diriez-vous que ces entretiens ont été :

Très utiles..... 1

Plutôt utiles2

Plutôt inutiles3

Inutiles.....4

36. (AUTREEMP) Avez-vous occupé un ou plusieurs emplois depuis votre sortie du système scolaire ?

Oui 1
Non.....2

Si AUTREEMP=1

37. (NBREAE) combien d'emplois avez-vous occupés ?

Prise en clair

38. (TPSAUTREEMP) Au total combien de temps représentent ce ou ces emplois ?

Moins d'1 mois.....1
De 1 à moins de 3 mois.....2
De 3 à moins de 6 mois.....3
Plus de 6 mois.....4

39. (INDEMCHO) Percevez-vous une indemnité en tant que demandeur d'emploi ?

Oui.....1
Non.....2

40. (TYPREVOCHO) quels sont vos (autres) sources de revenu ?

En clair

41. (REVCHO) Quel est le montant MENSUEL global de l'ensemble de ces revenus actuellement ?

Montant en clair en Euros..... 1

42. (REVCHOTR) Quel est le montant global de l'ensemble de ces revenus actuellement ?

Moins de 160 euros 01
De 160 à moins de 300 euros 02
De 300 à moins de 460 euros 03
De 460 à moins de 610 euros 04
De 610 à moins de 760 euros 05
De 760 à moins de 910 euros 06
910 et plus 07

**Je vais maintenant vous poser quelques questions sur vos projets.
Si SITU2=4**

43. (REPRISE) Avez-vous repris des études ou êtes-vous en formation ?

Oui.....1
Non.....2

Si REPRISE=1

44.(ETUDE) Quelle formation suivez-vous ?

Prise en clair

45.(LIEUETUDE) Dans quelle ville ?

Liste commune INSEE

Si REPRISE=2

46.(PROJETSC) Envisagez-vous de reprendre des études ou de démarrer une formation ?

Oui dans les 6 prochains mois.....1
Oui, à la rentrée scolaire prochaine2
Non, pas pour le moment.....3

47.(PROJETN) Envisagez-vous de travailler ou de rechercher un emploi ?

Oui, dans les six prochains mois.....1
Oui, dans plus de six mois2
Non, ce n'est pas prévu.....3

48. (PROJETACC) Comptez-vous vous adresser à une structure en particulier ?

Aucune structure.....0 oui/non
Pôle Emploi ? 1 oui/non
La mission locale ? 2 oui/non
La mission générale d'insertion ? 3 oui/non
Une entreprise d'intérim ?.....4 oui/non
Autres, précisez 5 oui/non

49. (AUTREEMP) Avez-vous occupez un ou plusieurs autres emplois que celui que vous venez de décrire depuis votre sortie du système scolaire ?

Oui 1
Non.....2

Si AUTREEMP=1

50. (NBREAE) combien d'emplois avez-vous occupez ?

Prise en clair

51. (TPSAUTREEMP) Au total combien de temps représentent ce ou ces emplois ?

Moins d'1 mois.....1
De 1 à moins de 3 mois.....2
De 3 à moins de 6 mois.....3
Plus de 6 mois.....4

52. (TYPREVINACT) quels sont vos sources de revenu (allocation, aide des parents, ...)?

En clair

53. (REVINACT) Quel est le montant MENSUEL global de l'ensemble de ces revenus actuellement ?

Montant en clair en Euros

Si « ne veut pas répondre »

54. (REVINACTTR) Quel est le montant global de l'ensemble de ces revenus actuellement ?

Moins de 160 euros	01
De 160 à moins de 300 euros	02
De 300 à moins de 460 euros	03
De 460 à moins de 610 euros	04
De 610 à moins de 760 euros	05
De 760 à moins de 910 euros	06
910 et plus	07

Si SITUCHANGE= 1 et SITU=1

55. (EMPLOICHANGE) Occupez-vous le même emploi dans la même entreprise ?

Oui.....	1
Non.....	2

SI EMPLOICHANGE=2

Reprendre les questions 4 à 30

Si EMPLOICHANGE=1,

56. (PROF2) Vous êtes donc <import PROF> ?

Oui.....	1
Non, précisez	2

57. (SALNET2) Quel est actuellement votre salaire mensuel net ?

Montant en clair en euros	1
Le SMIC	2

58. (SALTR2) Si refus, Dans quelle tranche de salaire vous situez-vous ?

De 1000 à moins de 1200 euros	1
De 1200 à moins de 1400 euros	2
De 1400 à moins de 1600 euros	3
De 1600 à moins de 1800 euros	4
De 1800 à moins de 2000 euros	5
Plus de 2000 euros	6

59. (CONTRAT2) Quel type de contrat avez-vous ?

Contrat de professionnalisation.....	1
Contrat aidé (Contrat d'insertion dans la vie sociale-CIVIS, Contrat unique d'insertion-CUI)	2
CDD	3
CDI	4
Par Intérim	5
Autres, précisez	6

60. (RESTE2) Souhaitez-vous rester dans cet emploi ?

Oui, le plus longtemps possible	1
Oui, pour le moment	2
Non	3

Si SITUCHANGE=1 et SITU=2 ou 3

61. (INSCRIT2) Etes-vous inscrit dans une structure ?

Aucune structure.....	0 oui/non
Pôle Emploi ?	1 oui/non
La mission locale ?	2 oui/non
La mission générale d'insertion ?	3 oui/non
Une entreprise d'intérim ?	4 oui/non
Autres, précisez	5 oui/non

Si INSCRIT ≠ 0

62. (ANCISTRU) Depuis quand êtes-vous inscrit dans cette structure ?

(ANCISTRM) Mois

Janvier01
Février.....02
Mars03
Avril04
Mai05
Juin06
Juillet.....07
Août.....08
Septembre09
Octobre10
Novembre11
Décembre12

(ANCISTRA) Année

2010 10
2011 11
2012 12

63. (ACTION) Participez-vous à une action particulière dans cette structure :
accompagnement renforcé, action de formation, stage...?

Oui..... 1
Non..... 2

Si ACTION=1

64. (QACTION) Laquelle et en quoi consiste-t-elle ?

Réponse libre

65. (ENTRETIEN) Avez-vous eu au moins un entretien avec un conseiller dans
cette structure ?

Oui.....1
Non.....2

Si ENTRETIEN =oui

66. (NBRENTRETIEN) Combien d'entretiens avez-vous eu ?

1.....	1
2 à 5.....	2
6 à 9.....	3
10 et plus.....	4

67. (EFFENTR) Ces entretiens vous ont-ils permis de :

Mieux cibler votre recherche d'emploi (Oui/Non).....	1
Trouver des offres de formation, de stage ou d'emploi (Oui/Non).....	2
Accéder à une formation (Oui/Non).....	3
Accéder à un stage (Oui/Non).....	4
Accéder à un emploi (Oui/Non).....	5

68. (UTILENTR) Aujourd'hui, diriez-vous que ces entretiens ont été :

Très utiles.....	1
Plutôt utiles.....	2
Plutôt inutiles.....	3
Inutiles.....	4

69. (DEAUTREE) Avez-vous occupé un ou plusieurs emplois depuis la précédente interrogation en février 2012 ?

Oui.....	1
Non.....	2

Si DEAUTREE =1

70. (DENBREAE) combien d'emplois avez-vous occupés ?

Prise en clair

71. (DETPSAUTREE) Au total combien de temps représentent ce ou ces emplois ?

Moins d'1 mois.....	1
De 1 à moins de 3 mois.....	2
De 3 à moins de 6 mois.....	3
Plus de 6 mois.....	4

72. (INDEMCHO) Percevez-vous une indemnité en tant que demandeur d'emploi ?

Oui.....	1
Non.....	2

73. (TYPREVCHO) quels sont vos autres sources de revenu (aide des parents, allocation...)?

En clair

74. (REVCHO) Quel est le montant MENSUEL global de l'ensemble de ces revenus actuellement ?

Montant en clair en Euros.....

Si « ne veut pas répondre »

75. (REVCHOTR) Quel est le montant global de l'ensemble de ces revenus actuellement ?

Moins de 160 euros	01
De 160 à moins de 300 euros	02
De 300 à moins de 460 euros	03
De 460 à moins de 610 euros	04
De 610 à moins de 760 euros	05
De 760 à moins de 910 euros	06
910 et plus	07

SI SITUCHANGE=1 et SITU=4

76. (REPRISE) Avez-vous repris des études ou êtes-vous en formation ?

Oui.....1
Non.....2

Si REPRISE=1

77. (ETUDE) Quelle formation suivez-vous ?

Prise en clair

78. (LIEUETUDE) Dans quelle ville ?

Liste commune INSEE

Si REPRISE=2

79. (PROJETN) Envisagez-vous de travailler ou de rechercher un emploi?

Oui, dans les six prochains mois.....1

Oui, dans plus de six mois2
Non, ce n'est pas prévu.....3

80. (PROJETACC) Comptez-vous vous adresser à une structure en particulier ?

Aucune structure.....0 oui/non
Pôle Emploi ? 1 oui/non
La mission locale ? 2 oui/non
La mission générale d'insertion ? 3 oui/non
Une entreprise d'intérim ?.....4 oui/non
Autres, précisez 5 oui/non

81. (PROJETSC) Envisagez-vous de reprendre des études ou de démarrer une formation ?

Oui dans les 6 prochains mois.....1
Oui, à la rentrée scolaire prochaine2
Non, pas pour le moment.....3

82. (AUTREEMP) Avez-vous occupé un ou plusieurs autres emplois que celui que vous venez de décrire depuis votre sortie du système scolaire ?

Oui 1
Non.....2

Si AUTREEMP=1

83. (NBREAE) combien d'emplois avez-vous occupés ?

Prise en clair

84. (TPSAUTREEMP) Au total combien de temps représentent ce ou ces emplois ?

Moins d'1 mois.....1
De 1 à moins de 3 mois.....2
De 3 à moins de 6 mois.....3
Plus de 6 mois.....4

85. (TYPREVINACT) quels sont vos sources de revenu (allocation, rémunération si formation, argent donné par les parents...)?

En clair

86. (REVINACT) Quel est le montant MENSUEL global de l'ensemble de ces revenus actuellement ?

Montant en clair en Euros..... 1

Si refus de répondre

87. (REVINACTTR) Quel est le montant global de l'ensemble de ces revenus actuellement ?

Moins de 160 euros 01
De 160 à moins de 300 euros 02
De 300 à moins de 460 euros 03
De 460 à moins de 610 euros 04
De 610 à moins de 760 euros 05
De 760 à moins de 910 euros 06
910 et plus 07

Pour terminer ce questionnaire, je vais maintenant vous poser quelques questions sur votre situation personnelle.

88. (VILLE) Habitez-vous toujours à <importer ville>?

Oui (indiquer la commune citée)1

Non.....2

Si VILLE=2

89. (VILLE2) Dans quelle commune habitez-vous ?

Code INSEE

90. (LOGE) Vous habitez toujours <importer loge>?

Oui, (indiquer la réponse citée).....1

Non,2

Si LOGE=2

91. (LOGE2) Vous habitez ?

- Chez vos parents ou un autre membre de votre famille.....1
En couple.....2
Seuls.....3

92. (SITUPERE) Votre père est-il toujours <importer situpere>?

- Oui (indiquer la réponse citée).....1
Non.....2

Si SITUPERE=2

93. (SITUPERE2) Quelle est la situation de votre père ?

- Il travaille.....1
Il ne travaille pas, est au chômage ou à la retraite 2
Il est décédé..... 3

Si SITUPERE2=1

94. (EMPLOIP2) Quel emploi occupe-t-il ?

- Agriculteurs exploitants
Artisans, Commerçants
Chefs d'entreprise
Cadres, ingénieurs ou professions libérales
Techniciens, Contremaîtres, agents de maîtrise
Employés
Ouvriers
Ne sais pas

95. (SITUMERE) Votre mère est-elle toujours <importer situmere>?

- Oui (indiquer la réponse citée).....1
Non.....2

Si SITUMERE=2

96. (SITUMERE2) Quelle est la situation de votre mère ?

- Elle travaille 1
Elle ne travaille pas, est au chômage ou à la retraite 2
Elle est décédée 3

Si SITUMERE2=1

97. (EMPLOIM2) Quel emploi occupe-t-elle ?

Agriculteurs exploitants
Artisans, Commerçants
Chefs d'entreprise
Cadres, ingénieurs ou professions libérales
Techniciens, Contremaîtres, agents de maîtrise
Employés
Ouvriers
Ne sais pas

98. (DIPL2) Avez-vous obtenu un nouveau diplôme, titre, qualification depuis votre sortie du système scolaire ?

Oui.....1
Non2

99. Si Oui, (QUELDIPL2) Lequel ?

Prise en clair

100. (OUDIPL2) Dans quelle structure ? (type et localisation)

Prise en clair

Notre entretien est maintenant terminé. Cette étude prévoit une nouvelle interrogation en 2013 et 2014, êtes-vous d'accord pour que nous vous recontactions à cette occasion ?

Pour ce faire devons nous utiliser ce même numéro « le _____ » ou avez-vous un autre numéro à nous communiquer ?

Avez-vous une adresse mail à nous communiquer ?

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre participation. Au revoir.

ISSN 1776-3177
Marseille, 2012.